

Abonnements par Année
Canada - - \$2.00
Etats-Unis - \$3.00
Payable d'avance.

LE BIEN PUBLIC

BI-HEBDOMADAIRE
Publié le mardi et le jeudi
3, Rue Hart
Les Trois-Rivières, P. Q.
Tél. 640, Casier Postal 180

13e ANNÉE

DEUX SOUS LE NUMERO

LES TROIS-RIVIERES, LE JEUDI, 17 NOVEMBRE 1921

Tiré à 5600

No. 45

A Chacun son Métier

Tout le pays est en émoi par le fait que nous avons présentement à désigner ceux qui seront nos prochains législateurs. Le choix est difficile, et l'opération est sérieuse dans ses conséquences. On ne naît pas député, comme autrefois, on naissait roi; beaucoup de candidats qui se donnent bien du mal regretteront cet heureux temps. La beauté du régime qui nous gouverne veut que le législateur soit désigné par le peuple. L'important est que le peuple agisse avec discernement et bon sens, et tout le malheur vient de ce qu'il se trompe dans son choix, ou plus souvent, qu'il est trompé.

Les candidats au Parlement se recrutent dans tous les rangs de la société. Le résultat idéal dans le choix des députés serait que le peuple portât infailliblement au Parlement les sommités de chaque profession, art ou métier; mais encore faudrait-il que ces sujets de prédilection possédassent les qualités essentielles du bon député: la probité, le jugement et le patriotisme. Sans ces qualités essentielles, le meilleur représentant de n'importe quelle profession ne vaut pas grand chose au Parlement pour le bien général de la nation.

C'est pour avoir été totalement dépourvu de ces qualités essentielles au bon député que nous écrivions l'autre jour que le passage d'un Sam Hughes au Parlement avait été désastreux pour le pays. Quelqu'un qui écrit dans la "Semaine Commerciale" de Québec nous reproche avec amertume d'avoir rappelé que Sam Hughes n'était au début qu'un simple épicier de la ville de Lindsay, en Ontario. Il veut voir dans la critique que nous faisons de Sam Hughes comme député, ministre et général, une attaque directe injuste contre le corps des épiciers. L'auteur de l'article se trompe étrangement, et nous impute à tort une idée par trop simpliste que nous n'avons jamais eue.

Ce n'est pas en sa qualité d'épicier que Sam Hughes nous a fait tant de tort au Parlement. Il est même raisonnable de croire que si le fameux Sam avait eu les qualités d'un bon épicier, il aurait pu faire bénéficier la ville de Lindsay de ses aptitudes commerciales. Ceci aurait certes mieux valu que de ruiner le pays en occupant les postes de ministre et de général pour lesquels il n'avait aucune aptitude.

L'auteur de l'article nous dit que: "on ne peut pas être tous avocats ou publicistes, et que d'ailleurs, le titre d'épicier en vaut bien d'autres." Si tous ne sont pas des phénix, la plupart sont des gens utiles et parfois nécessaires à la communauté. Nous sommes d'accord là-dessus, mais en ce qui concerne Sam Hughes nous persistons à distinguer. Sam Hughes, bon épicier à Lindsay, sans être un phénix, aurait pu être utile et même nécessaire à ses concitoyens. Pour n'avoir pas eu le jugement de rester dans la seule sphère qui lui convenait, et avoir voulu être législateur, ministre et général, il a précipité le Canada dans les pires aventures. S'il s'était contenté de mesurer de la mélasse à Lindsay, il aurait pu servir honorablement son pays. En vendant des pelles à trou pour le bénéfice de sa sténographie, en poussant le fusil Ross ou en discutant la stratégie des chefs d'armées au front, le général Bumpoff s'est couvert de ridicule et a acculé son pays à la ruine.

Notre critique ne s'adresse pas à l'épicier, mais à l'homme public que Sam Hughes a voulu être, et que les électeurs de sa circonscription ont permis, bien à tort, qu'il soit. Ce qui manquait à cet épicier de Lindsay pour être un bon député c'était justement les qualités essentielles au représentant du peuple, et surtout le jugement et le sens des proportions. Au reste, en faisant l'éloge des épiciers que le rédacteur de la "Semaine Commerciale" prétend que nous attaquons en attaquant Sam Hughes, l'auteur écrit des membres de cette honorable corporation: "Sous des dehors modestes, nombre d'épiciers cachent un grand cœur, et plusieurs, des intelligences de premier ordre." Nous admettons volontiers que le compliment convient à tous les épiciers de notre connaissance, mais à Sam Hughes excepté. Chacun sait que ce dernier n'avait pas la modestie de rien cacher, ni son cœur ni sa morgue, et que de plus, il n'était pas parmi ceux des épiciers dont l'intelligence est de premier ordre.

L'auteur de l'article a donc eu tort de ne pas faire de lui-même la distinction que tout le monde a faite en lisant notre appréciation du passage de Sam Hughes au Parlement. La critique qu'il fait à notre endroit n'est pas de nature à venger la profession d'épicier qui n'était nullement attaquée. Elle ne détruit pas non plus notre prétention que pour être bon député il faut avoir des aptitudes spéciales que tout le monde n'a pas, et que n'avait pas Sam Hughes.

D'où il suit que la tâche imposée aux électeurs présentement n'est pas facile. Le choix d'un député mérite sérieuse considération si l'on ne veut pas multiplier trop souvent l'erreur commise par les irréductibles admirateurs de notre ancien ministre de la guerre. A proprement parler la politique n'est pas un métier. Mais n'empêche que pour s'y livrer avec fruit pour ses administrés il faut apporter des aptitudes spéciales, et plus nécessaires encore que dans la pratique du plus dur des métiers. Il est donc juste de demander à ceux qui sollicitent nos suffrages les qualités indispensables au métier de faiseur de lois.

Joseph Barnard.

La Cie de Téléphone reçoit

La Cie de Téléphone Bell a eu l'heureuse idée d'inviter le public à visiter son Bureau Central durant tous les après-midi de la semaine du 14 au 19 novembre. Un grand nombre de visiteurs se sont rendus à l'appel de la Compagnie et n'ont que des louanges à faire de la réception dont ils ont été l'objet.

Le but proposé a été atteint. Il s'agissait de démontrer au public l'importance prise dans notre ville par le service régulier de correspondances, comme aussi l'étendue de l'effort nécessaire de la part de la Cie Bell pour le fonctionnement parfait de ce service public. Les visiteurs ont pu voir tout le système d'échange en pleine opération. Durant les après-midi et le soir les communications sont moins fréquentes que durant l'avant-midi, et le personnel ayant ainsi plus de liberté, a pu répondre à toutes les questions posées par les visiteurs. Les renseignements ainsi obtenus sont intéressants. L'impression qui nous reste est que le service au téléphone est très absorbant, et que le personnel n'a ni le droit ni le loisir d'être distrait. Le moindre retard dans le service peut avoir des conséquences graves, et la compagnie exige de ses employés la ponctualité et la célérité.

De la part du public, cette courte visite est instructive à plus d'un point de vue. Nous sommes très exigeants, et nous réclamons volontiers un service sans reproche. Nous y avons droit sans doute, et du reste, c'est ce que la Cie s'efforce de nous donner. Cependant, la Cie demande à son tour que le public aide au bon service par sa bonne volonté. Il y a plusieurs moyens de gêner le bon service du téléphone. Ne pas se donner la peine de lire le numéro, demander l'heure au Central, ou bien encore: "où est le feu?" sont autant de façons de paralyser le service.

Un représentant de la Cie nous raconte même pourquoi on a décidé de ne plus répondre à la question: où est le feu. Il est arrivé que, lors d'un incendie, le chef de pompiers qui voulait téléphoner au poste pour avoir un plus grand nombre de boyaux, dut attendre très longtemps la communication. Tout le monde avait à la fois appelé le central pour demander: où est le feu? et le service ne suffisait pas à répondre à tous ces curieux. C'est pour éviter la répétition d'une pareille mésaventure que la Cie a décidé sagement de ne plus répondre à de semblables questions.

Nous ne sommes pas toujours justes vis-à-vis certains services publics. Nous exigeons qu'on nous serve vite et très bien, mais nous oublions volontiers qu'il y a quinze cents à deux mille autres personnes qui ont la même exigence auprès de la Cie. Il nous faut donc rien faire pour ralentir ou désorganiser le bon service. En travaillant pour soi, il se trouve que l'on travaille pour tous, et que l'on fait de la solidarité sociale appliquée. La visite au bureau du Téléphone n'aura pas été faite en vain si chacun des visiteurs en a rapporté cette salutaire constatation.

Joseph Barnard.

LA CAMPAGNE ELECTORALE

Le premier ministre du Canada a ouvert, lundi dernier sa campagne dans les provinces de l'Ouest en tenant une grande assemblée à Carman, Manitoba. Après avoir analysé les critiques que les libéraux et les progressistes font contre son administration, il trouve que les vrais reproches, en réalité, contre son gouvernement sont la grande sécheresse de l'été dernier dans certaines provinces, la trop grande humidité de l'automne dans certaines autres, le malaise et la baisse générale des prix dans le monde entier. Contre de pareilles critiques, dit-il, je ne puis me défendre. Parlant de la question du grain, M. Meighen a dit, qu'il est temps que les millions de dollars qui appartiennent aux fermiers cessent d'être accaparés par les compagnies d'éleveurs.

L'hon. A. Taschereau a nié la rumeur qu'il y aurait des élections générales pour la province cet automne.

Sir Henry Drayton, ministre des finances, paraît s'être trouvé enfin un comté où il puisse se présenter. Il sera candidat dans York-Ouest.

M. Barrette de Berthier prétend avoir été faire visite à l'hon. R. Lemieux, celui-ci prétend que non. Un des deux ne doit certainement pas dire la vérité. Lequel? Nous sommes en présence d'un véritable cas d'annusée ou d'aphasie partielle. Nous demandons aux savants de bien vouloir nous expliquer l'influence qu'une lutte électorale peut exercer parfois sur la mémoire des politiciens.

1500 électeurs se sont réunis, dimanche dernier à Louiseville, sous la présidence de M. Arsène Marchand, de St-Justin. MM. Firmin Létourneau, rédacteur au "Bulletin des Agriculteurs", et M. John Trépanier ont exposé le programme politique actuel des fermiers-progressistes. L'assemblée a été très sympathique aux orateurs, et a promis d'appuyer tout candidat franchement fermier-progressiste qui surgirait au cours de la présente lutte. Une convention progressiste sera tenue à Louiseville, le 21 du courant à 2 hres p. m.

Parlant de la question des chemins de fer à Edmonton, M. King a déclaré que le présent système d'administration était la cause des déficits des chemins de fer. La faculté qu'ont les directeurs d'administrer les chemins de fer sans qu'ils soient obligés de rendre compte de leur administration au Parlement est une cause nécessaire d'abus.

Afin de dissiper ce préjugé qui veut que l'hon. M. Meighen fut de tout temps le pire ennemi des Canadiens-français, M. F.-J. Bissillon, avocat de Montréal, a fait à Magog, lundi dernier, devant un nombreux auditoire, une longue énumération des qualités tant privées que publiques du chef actuel du gouvernement. Il a rappelé, qu'en 1896, M. Arthur Meighen, alors simple avocat, à Portage la Prairie, prit la défense des écoles du Manitoba, supportant en cela Bernier, Dubuc, etc., lesquels bataillèrent dur et ferme pour les principes chers aux Canadiens-français catholiques.

Dans la division George-Etienne Cartier, deux libéraux sont candidats contre M. H.-A. Cholette, conservateur.

Les électrices juives de la division Saint-Laurent-Saint-Georges sont à jeter les bases d'une association qui aura pour but de prendre une part active à la campagne électorale. Cette association dont l'organisatrice est Mme Maurice Pollock, s'occupera surtout du vote juif dans la division de l'hon. Balfour, mais aussi du même vote dans les autres districts.

L'hon. W. Mitchell qui se présente candidat libéral dans Saint-Antoine, a tenu une grande assemblée, lundi dernier. M. Mitchell réclame une administration sage. Nous n'en avons pas eue, dit-il, depuis 1911, puisque le peuple n'a pas pu se prononcer en 1917. Il déclare que le vol des élections de 1917 fut le plus grand jamais commis au Canada. Il prouve que la dette est due à Borden et Meighen. En 1911, la dette par tête était de \$43.00; elle est maintenant de \$210. M. Mitchell prévient les électeurs de ne pas se laisser prendre au tarif de M. Meighen.

Le tarif fut toujours le même, depuis 1878, avec cette différence qu'il fut plus ou moins bien administré suivant les gouvernements.

M. David Loughman, l'un des candidats progressistes d'Ottawa, a promis de rendre publique, après les élections, la liste de ceux qui ont souscrit aux fonds électoraux du parti pour la présente campagne. Voilà un brave! Mais, c'est une promesse pendant les élections, non après... elle va peut-être ressembler aux autres.

M. Porter L. Baldwin a été choisi comme candidat conservateur dans la division de Stanstead. Jusqu'en 1917, M. Baldwin était un chaud libéral.

M. Georges Parent, candidat dans Québec-Ouest, a tenu une grande assemblée de 4,000, à St-Sauveur, mardi dernier. Le principal orateur après M. Parent, fut l'hon. Dr H. Béland.

A Melville, Saskatchewan, l'hon. M. King a repoussé l'idée d'une coalition avec les progressistes. Le pays, dit-il, a la nausée des coalitions. Si les progressistes se proposent de travailler de concert avec les libéraux, ils doivent chercher à travailler avec nous dans la campagne actuelle plutôt que de diviser les forces opposées au gouvernement et espérer ensuite faire des ouvertures plus tard. Les progressistes, a ajouté M. King, ont donné au peuple l'idée qu'ils ne voulaient rien avoir à faire avec l'un ou l'autre des vieux partis.

La rumeur veut que ce soit le notaire J.-A. Nadeau qui soit le candidat conservateur dans Laurier-Outremont, en opposition à Sir Lomer Gouin.

A Guelph, Ont., M. Crerar a déclaré que la dépression actuelle est due au système fiscal, mais il a assuré qu'il ne songeait pas à abolir la protection d'un seul trait. Tout le monde, dit-il, désire une révision du tarif, mais il importe de savoir si l'on cherche l'intérêt général du pays, ou bien celui de quelques gros financiers.

Il reste encore une semaine complète avant la nomination et, déjà, la plupart des candidats sont choisis. Jusqu'à date, les conservateurs ont 177 candidats sur les rangs, les libéraux en ont 190, et les progressistes en ont 145. Ces derniers ont 23 candidats à l'heure actuelle dans le Québec.

Candidatures nouvelles:

Jacques-Cartier — J.-A. Descares, lib.-indépendant.
S.-Denis — Ubald Rose, libéral-indépendant.
Drummond-Arthabaska — W. Blanchard, progressiste.
Beauce — Joseph Parent, progressiste.
Gaspé — J. E. Sirois, conservateur.

Red Deer — W. B. McInnis, libéral.

Qu'Appelle — E. E. Perley, conservateur.
Maisonneuve — J. Emile Bernier, conservateur.

Stanstead — P. L. Baldwin, conservateur.

Hochelaga — E. C. Saint-Pierre, libéral.

Toronto-Centre — Norman McEachern, libéral.

Georges-Etienne Cartier — Dr J. O. Cartier, libéral.

Glengarry-Stormont — C. L. Herve, conservateur.

S.-Laurent-S.-Georges — Mme Rose Henderson, travailliste.

Argenteuil, P. Q. — David Black, progressiste.

Sherbrooke — M. H. McFadden, progressiste.

Chicoutimi-Saguenay — J. Guillemette, progressiste.

Dorchester — Jos. Turcotte, progressiste.

Glengarry-Stormont — J. E. Chevrier, libéral.

Winnipeg-Nord — E. J. McMurray, libéral.

Les Coquelicots

L'anniversaire de la signature de l'armistice ne pouvait être célébré d'une façon plus patriotique qu'elle ne l'a été par la vente des coquelicots. "Tag-day" qui a rapporté plus de onze cents dollars.

...ICI ET LA...

La colonie italienne de Montréal envoie une délégation à Washington, offrir les hommages de ses compatriotes au général Diaz, qui commandait les armées de l'Italie au jour de la victoire, et qui représente aujourd'hui son pays à la Conférence sur la limitation des armements.

La ville de Boston a fait une réception grandiose au maréchal Foch. On a décerné à l'illustre généralissime des armées alliées, le titre de Docteur en loi de l'université de Harvard et du Boston College.

Le Bureau de l'Ukraine, à Berne, annonce que les troupes ukrainiennes ont cerné et désarmé la 44ème division des forces soviétiques. Une division de cavaliers de l'armée rouge, à Balta, s'est ralliée aux armées de l'Ukraine qui marchent contre Kiev et Odessa.

Le cabinet de l'Ulster n'a pas voulu accepter le plan qui lui était soumis par le gouvernement impérial pour le règlement du problème d'Irlande. Il soulève comme principale objection au plan suggéré le fait qu'il priverait les Ulstériens de leur représentation au Parlement impérial, ce qu'ils estiment être pour eux une sauvegarde puissante et indispensable. Une autre objection consiste en ce que le Conseil central qu'on y propose se composerait d'une majorité de Sinn Féiners, qui régieraient l'impôt de façon à favoriser le Sud agricole, au détriment du Nord industriel.

L'insurrection des Noplahs, aux Indes, prend un caractère nouveau les insurgés ont renoncé à la guerre de guérilla; et leurs forces sont à présent mieux organisées, plus efficacement conduites. Les perspectives de pillage profitables et le régime par la terreur leur attirent sans cesse de nouvelles recrues.

Le jour de l'armistice l'on a entendu à San Francisco, à trois milles de Washington, le discours que le président Harding a prononcé à cette réunion. Des amplificateurs de sons avaient été attachés à la ligne du téléphone transcontinental et permettaient d'entendre le discours du président le bruit du canon et les musiques.

Le Vatican va faire restaurer la grande salle au-dessus du portique de la Basilique de St-Pierre, où se tenaient autrefois les consistoires publics. On va donner à cette salle la même destination qu'elle avait dans le passé.

Le Dr. Van Nispen qui, croyait-on, allait être transféré à un autre poste, va rester ministre de la Hollande auprès du Vatican. Il vient d'être nommé ministre permanent. La Légation hollandaise auprès du Vatican a été établie comme représentation temporaire en janvier 1916.

Les recettes du Pacifique Canadien pour la semaine finissant le 7 novembre 1921 ont été de \$4,843,000, soit une diminution de \$880,000 sur la même période, l'an passé.

Cinq nouvelles espèces de géneraniums obtenus à la Ferme Expérimentale d'Ottawa, porteront le nom d'anciens ministres de l'Agriculture dont l'un est le chef du parti progressiste. Ces géneraniums seront désignés sous les noms suivants: le Crerar, le John Carling, le Sydney Fisher, le Martin Burrell et le Dr. Tolmie.

Le duc de Devonshire, notre ancien Gouverneur Général, a été fort mal accueilli lorsqu'il a voulu parler à une assemblée tenue à Chiswick concernant la Ligue des Nations. Les interrupteurs l'ont empêché de parler.

Soixante mille personnes employées dans la confection des vêtements pour dames ont reçu l'ordre de se mettre en grève, lundi dernier, pour protester contre le régime du travail à la pièce mis en vigueur lundi dernier par les patrons. On dit que la présente crise n'aura pas d'effet immédiat sur le prix des vêtements féminins, mais que si la grève se prolonge les prix de l'an prochain seront affectés.

Le cabinet Yougo-Slave a décidé, dimanche dernier, de ne pouvoir accepter la décision du Conseil des ambassadeurs alliés sur la démarcation de la frontière séparant la Yougo-Slavie de l'Albanie. Une note à cet effet a été adressée aux

Le Concert Bonnet

Le Concert Bonnet a rempli notre Cathédrale, hier soir, d'une foule qui a écouté avec une religieuse attention toute la série de pièces que l'éminent organiste a exécutées. Jamais encore, peut-être, n'avions nous senti avec tant d'acuité les rapports intimes de toutes les manifestations extérieures du culte. Ne pouvions nous pas dire, hier soir, que le style gothique est le style religieux par excellence, comme l'orgue est l'instrument religieux unique, qui contient tous les autres, tellement notre cathédrale, dont nous avons le droit d'être fiers, présentait le cadre architectural nécessaire à l'exécution de pièces d'orgue d'une telle envergure en même temps que d'une telle variété.

Il ne nous appartient pas de parler du jeu, de la technique, de la compréhension musicale de M. Bonnet. Il nous serait bien difficile également de donner une étude de chaque pièce qu'il a jouée. Contentons-nous de dire un mot de la "Fantaisie et fugue en Sol Mineur", de Bach. Qui n'a passerait toute la vérité et la sûreté musicales de cette pièce? Elle suffirait à elle seule à prouver la grande supériorité et l'absolue certitude de l'écriture classique. Alors que beaucoup de modernes et d'ultra-modernes, surtout, écrivent verticalement, en accords qu'ils décomposent, torturent et recomposent. Bach, dont les fugues illustrent bien le procédé, écrit horizontalement et orne le thème d'une infinité de variations sans que celui-ci en subisse la moindre atteinte.

Une plume autorisée nous donnera mardi prochain un compte rendu qui sera à lire. Il nous fera ressouvenir les moments de religieuse émotion que M. Bonnet nous a fait vivre hier.

Gouvernements alliés. Le Conseil des ambassadeurs avait dernièrement envoyé au gouvernement yougo-slave une communication lui demandant de retirer ses troupes du territoire inclus dans les limites tracées auparavant par le Conseil. Non seulement le gouvernement yougo-slave n'a pas obéi à cet ordre mais on dit que 30,000 hommes de nouvelles troupes marchent vers la frontière serbo-albanaise. Est-ce encore une guerre des Balkans.

On a tenté d'assassiner, à Moscou, M. Thitchérine, ministre soviétique des Affaires étrangères de Russie. Le crime n'a pas réussi et trois mille personnes ont été arrêtées.

Le plan de désarmement que les Etats-Unis viennent de soumettre aux grandes puissances à trois chefs principaux: trêve navale de dix ans, réduction immédiate des flottes de l'Angleterre, de la France, du Japon et des Etats-Unis; enfin accord de ces puissances en vue d'une limitation permanente.

Le président Harding a proclamé officiellement mardi dernier, la paix entre les Etats-Unis et l'Allemagne. La proclamation présidentielle disait que l'état de guerre proclamé le 6 avril 1917 a cessé de fait le 2 juillet 1921.

Le comte Stefan Bethlem, premier ministre de Hongrie, a présenté lundi dernier la démission de son cabinet à l'amiral Horthy, régent. Le régent n'a pas encore décidé s'il accepterait la démission.

A cause de la maladie qui éloigne de l'administration du pays, l'empereur du Japon, le prince héritier Hirohito deviendra sous peu régent de l'empire avec tous les pouvoirs d'un souverain. Le prince héritier sera virtuellement empereur du Japon.

Le gouvernement fédéral paiera les dépenses des funérailles du vétérans Albert Miller, décédé à Buffalo le jour de l'armistice. Ce dernier est de Toronto. Le ministre de la Milice a ordonné qu'on lui rende tous les honneurs militaires.

On dit à présent en Angleterre que M. Lloyd George ne pourra pas venir du tout à la Conférence de Washington; il est retenu à Londres par la question d'Irlande qui traîne en longueur et par le problème du chômage de plus en plus inquiétant.

Outre la question navale, les Etats-Unis vont suggérer, dit-on le régime de la "porte ouverte", en Chine, et réclamer, amicalement mais avec fermeté, la rupture anglo-japonaise.

A Washington, la Conférence sur le désarmement va dorénavant siéger à huis-clos, et poursuivra ses travaux sous la forme de différents

BILLET DU JEUDI DESARMEMENT

Et ils forgeront de leurs épées des socs de charrue, et de leurs lances des faux.

Isaïe, II-4.

Ne croyons pas que ce soit encore pour cette fois. Il faudra encore bien des fois, il faudra encore bien des réunions, bien des conférences, bien des palabres, beaucoup de discours lancés au vent avec force gestes, beaucoup de salives perdées avec une générosité jamais lassée. Il faudra encore beaucoup de tout cela, il faudra encore des années et peut-être des siècles avant que le monde possède la chose vers laquelle tendent pourtant plus que jamais tous les désirs du genre humain. La paix n'a pas encore établi son règne sur la terre, et pour une seule et imprévisible raison. La paix a été promise aux hommes de bonne volonté, et combien nombreux sont les hommes, sont les nations de bonne volonté?

La présente conférence de Washington s'est ouverte de sensationnelle façon. Les Etats-Unis, la plus grande puissance militaire et financière que la terre connaisse aujourd'hui, ont fait un pas qui semble considérable et ont invité les autres nations à les suivre dans la voie du désarmement dans laquelle elle s'engage la première.

"Nous détruirons trente gros navires de guerre, dit l'Américain, et nous serons dix ans sans en construire un seul. Suivez notre exemple."

L'anglais a sursauté de stupéfaction. Il n'en pouvait croire ses oreilles. Qui eût pensé à une proposition aussi nette et aussi brutale. Les Japonais n'a pas contracté un seul traité de paix physique. Il est demeuré indéchiffrable, fermé à toutes les suppositions, mur impénétrable aux regards les plus inquiéteurs. Les français, étonnés au suprême, a dit tout bonnement (lisez la dépêche de "Pétinax" à l'"Eclat de Paris"): "Nous venions ici persuadés que tout se passerait en discours et en promesses, et voilà que vous jouez de suite cartes sur table. Tout de même, nous approuvons votre projet, car nous n'avons pas de navires de guerre, et nous n'avons pas d'argent pour en construire."

Il est plus que probable que l'accord se fera sur la proposition américaine. Les nations réunies à cette conférence accepteront de détruire à elles toutes soixante-dix de leurs gros navires et de n'en plus construire d'ici dix ans. Ce sera là un congé bien gagné. Tout de même, il y aura bien encore ici et là quelques bons baleaux à canons, et tous les transports militaires que l'on puisse soulever. On pourra encore se battre sur terre, dans les airs, sous les mers et même sur l'eau.

Hommes, mes frères, les temps annoncés par les prophètes ne sont pas encore révolus. La paix universelle n'est pas encore près d'établir son règne, et nous ne verrons pas la réalisation des prophéties d'Isaïe et de Michée. Nous ne ferons pas de nos épées des socs de charrue, ni de nos lances des faux.

Mais nous aurons encore la guerre; l'homme tuera encore l'homme, et l'humanité marchera encore dans le sang.

LE PASSANT.

comités qui vont étudier séparément les divers problèmes et faire ensuite rapport en session plénière de la conférence.

La presse allemande fait un mauvais accueil au propositions navales de M. Hughes: elle prétend y trouver les indices de la politique astucieuse et hypocrite des Américains et met en évidence leur égoïsme intrinsèque. Un journal socialiste publie qu'il est évident que les quatre pays opprimés: l'Allemagne, la Russie, le Japon et la Sibirie, vont être sacrifiés à l'impérialisme commercial des Etats-Unis et de l'Angleterre.

Des dépêches de Calicut, Indes, annoncent une grande rencontre entre les rebelles et les troupes du gouvernement près de la mosquée de Ranara, à Vayakad, où des désordres ont déjà éclaté. Un officier gurhba et douze soldats ont été blessés.

La "Gazette de" Westminster, dit que le projet du département des postes pour l'établissement d'une chaîne de stations de télégraphie sans fil a échoué, à cause de l'indifférence des dominions et de l'Inde.

Mme Julia McCudden

LE BIEN PUBLIC est imprimé et publié au No. 3 rue Hart, par la Cie Le Bien Public Limitée dont M. l'Abbé D. Gélinas est le gérant-général.

ANNONCES CLASSIFIEES

35 centins pour 25 mots; 1c. par mot additionnel.

AGENTS DEMANDES.—Bons agents, hommes ou femmes peuvent se faire un salaire pour solliciter dans la ville ou la campagne pour marque de produits bien connus partout. Ecrire à Casier "N". Le Bien Public. Les Trois-Rivières. 20 nov.

AGENTS DEMANDES.—Dans toutes les villes et campagnes du District des Trois-Rivières. Contrats avantageux. S'adresser à La Cie Napo Ltée, 14, rue des Forges, Les Trois-Rivières. j.n.o.

TERRAINS A VENDRE.—Deux magnifiques terrains de 30 par 90, avec maison et dépendances au No 138, rue Rochefort. Conditions faciles. S'adresser à Joseph Bédard, Pont St-Maurice, P. Q. 10-17-24-1

A VENDRE.—Beurrerie-Fromagerie avec tous les accessoires modernes, eau, électricité, glacières, maison attachée à la fabrique. Située dans un bon centre où le propriétaire peut vendre du lait et du beurre et faire de l'argent. S'adresser à 115 St-Georges, tous les soirs, ou écrire à Casier Postal 666, à Trois-Rivières. P. Q. 15-17

POELE A VENDRE.—Bon poêle de cuisine en fonte émaillée, chauffe au bois et au charbon, grand fourneau, réchaud, très bas prix. S'adresser au No 99 rue des Forges. 15-17

A VENDRE.—"Sleigh culier" S'adresser Orphelinat St-Dominique, rue St-François Xavier, à l'homme de cour.

CHIEN PERDU.—Un Boston Bull gris et blanc a été perdu entre St-Tite et Grand-Mère le 30 octobre dernier. Récompense généreuse à qui le ramènera ou en donnera des nouvelles précises au Bien Public, ou No. 34 rue Badaux, Les Trois-Rivières, ou à M. Alphonse Bédard, St-Tite, P. Q.

CUISINIÈRE.—On trouvera une excellente cuisinière en s'adressant à No. 2 rue Haut-Boc ou par téléphone 241-15-17

Corporation de la Cité des Trois-Rivières.



Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que les Commissaires d'Écoles pour la Cité des Trois-Rivières à leur assemblée du 10 novembre 1921, ont adopté la résolution suivante:

Proposé par le Commissaire Anselme Dubé,

Que Monsieur le Commissaire G.-H. Robichon soit autorisé à signer un acte de marché ou conventions avec Arsenault & Ahern Ltée, pour la construction de l'agrandissement de l'école St-Philippe No. 2, suivant projet d'acte préparé par J.-A. Lemire, notaire, et qui vient d'être lu aux Commissaires.

Trois-Rivières, ce 16 novembre, 1921. Arthur Béliveau, Secrétaire.

L'Académie Suedoise a décerné à Anatole France le prix nobel

Stockholm, 18.—L'Académie Suédoise a décerné au romancier français Anatole France, le prix Nobel de littérature pour l'année 1921.

Anatole France est le quatrième littérateur français à obtenir ce prix depuis qu'il a été fondé en 1901, par le docteur Alfred-B. Nobel, fameux chimiste suédois, inventeur de la dynamite, qui, dans son testament, laissait une somme de \$9,000,000 environ dont les revenus sont donnés comme prix de physique, de médecine, de chimie, de littérature, et de paix. Chaque prix est d'une valeur de \$40,000.

Les littérateurs français qui ont obtenu ce prix avant M. France sont René-François-Armand Sully-Prud'homme, poète, 1901; Frédéric Mistral, poète, 1904; qui cependant dut partager le prix avec Joe Eschegarray, espagnol; Romain Rolland, 1915.

Les autres littérateurs qui ont reçu ce prix sont: Henryk Sienkiewicz, 1905; Rudyard Kipling, anglais, 1907; Maurice Maeterlinck, belge, 1911; Rabindranath Tagore, indien, 1913; Knut Hamsun, norvégien, 1920.

Déléguée par l'Association des Femmes d'Angleterre pour décorer la tombe du "Soldat Américain Inconnu".

L'OPINION DES AUTRES

"Le Devoir": Evidemment, avant de discuter, il faut s'entendre sur les faits et sur les mots. Qu'est-ce que l'impérialisme britannique? Voici la définition que j'en donnais, il y a tout juste vingt ans: "le véritable impérialisme anglais, c'est la contribution des colonies aux guerres de l'Angleterre, en hommes et en deniers, en hommes surtout".

C'est encore ce que j'entends par impérialisme. Tout le reste—conférences, représentation impériale, tarif de faveur,—n'est qu'accessoire: ce sont de simples moyens mis en œuvre pour assurer la réalisation et le maintien de l'unique objectif poursuivi par les chefs réels de l'impérialisme. Cet objectif, c'est de faire des Dominions, des colonies et de l'Inde des réservoirs perpétuels de force militaire (tout en les exploitant comme de plantureux comptoirs de commerce), afin de permettre à l'Angleterre de dominer les mers, la finance et le commerce du globe et d'arbitrer à sa guise les affaires du monde.

"La Patrie": Les comptes rendus des journaux anglais des assemblées tenues par l'hon. M. Meighen et ses amis dans la province de Québec sont si différents que l'on peut se demander si l'on ne tente pas quelque part de créer à l'extérieur du malaise et du ressentiment contre nous. Le moindre incident désagréable est grossi à plaisir. A lire certaines feuilles, le premier ministre aurait été fortement malmené, insulté même à Québec. Or, le "Star" disait hier que M. Meighen y a remporté l'un des plus grands succès oratoires de sa vie. L'histoire du caillou qui a fracassé l'abat-jour de l'arsenal de Sherbrooke et est venu s'abattre sur le baldaquin sous lequel parlait le premier ministre, n'est-elle pas destinée à faire le tour des provinces anglaises et à soulever l'opinion contre nous? Nous supplions nos compatriotes d'un bout à l'autre de la province de ne commettre aucun acte regrettable et inconvenant. Soyons des gentilshommes!

"Le Droit": Certain agent du gouvernement de Toronto vient de déclarer que des milliers de gens apparemment riches, en Ontario, se promènent dans des automobiles, limousines ou coupés de luxe, qui n'ont jamais été payés. Ils affichent une prospérité qui n'existe que dans l'imagination des témoins de leur train de vie. Ce qui n'empêche qu'ils passent pour fortunés, qu'ils ont la considération de tout le monde, qu'ils ont partout de larges crédits, tandis que d'honnêtes gens, à côté d'eux, parce que plus humbles et vivant plus modestement, passent inaperçus et ne pourraient, s'ils le voulaient, emprunter trois sous sur une vie irréprochable d'honnêteté. Il ne faut pas juger sur les apparences. Le nombre est grand des riches qui nous épouvent par leur faste, mais qui sont en réalité plus pauvres que les plus humbles. Comme quoi il ne faut pas envier les grands, et que la meilleure sagesse est encore de se contenter de ce qu'on a.

"Le Prévoyant": Quel que soit le résultat des élections fédérales, il est essentiel à la grandeur au progrès, à la vie même du Canada que le dualisme résulté de la Cession de 1760, et cimenté à nouveau par les Pères de la Confédération, retrouve une forme concrète dans le respect des droits et privilèges des minorités dans toutes les provinces.

Le flux et le reflux de l'impérialisme, la protection ou le libre échange, le régime d'administration des chemins de fer, ne peuvent empêcher que la question primordiale pour le Canada, abstraction faite de son rôle dans l'Empire et quelles que soient ses destinées futures, c'est de devenir une nation par la communauté de sentiments de ses principaux éléments et par leurs rapports amicaux les uns envers les autres. Divisé quant aux origines de ses habitants, le pays doit être uni en ce qui concerne leurs aspirations et leur idéal. Cette union ne peut résulter que d'un respect mutuel bien entendu. Il ne doit y avoir ni vainqueurs, ni vaincus, ni race supérieure, ni race inférieure, mais des citoyens égaux.

Grandes Assemblées

En faveur de

L'Hon. Dr. NORMAND

Dimanche Soir à 8 heures Précises.

La première à l'Hôtel de Ville.
La seconde à la Salle Notre-Dame.

L'Hon. Dr. Normand et ses amis porteront la parole.

Les Dames sont cordialement invitées.

Une autre protestation

Monsieur le Rédacteur, Ayant assisté à l'assemblée au Manège, le 7 novembre, j'ai eu l'occasion d'être témoin des scènes de désordre qui s'y sont produites. Vous avez eu grandement raison de protester contre ces tentatives de violer la liberté de paroles, tentatives qui sont de nature à jeter du discrédit sur la bonne renommée de la ville des Trois-Rivières.

Je ne prétendrais pas départager les responsabilités immédiates de ces scènes de mauvais aloi, encore que nos mœurs électorales actuelles permettraient raisonnablement de pointer les auteurs responsables. Mais comme tout s'enchaîne ici-bas il est facile de conclure que tout ce trouble n'est que la résultante inéluctable de l'état d'âme que l'on s'est efforcé de créer depuis bientôt six semaines. En effet ce n'est pas en vain que depuis plus d'un mois l'on fait appel aux pires instincts de la nature humaine, que l'on surchauffe les esprits avec les cris de races, voire même de religion, que l'on va jusqu'à dire d'aller voter par vengeance, toute cette campagne devait logiquement se concrétiser en des faits réels qui ont en leur manifestation le soir où la ville des Trois-Rivières recevait le premier ministre du pays.

L'on dira ce que l'on voudra pour essayer d'atténuer la signification réelle de ce trouble; l'on essaiera vainement, nouveaux Pilate, de se laver les mains, l'électeur intelligent comprend qu'à jouer avec le feu on finit par allumer l'incendie. Aussi n'y aurait-il rien de surprenant que la manœuvre fasse plus de tort que de bien à ceux qui ont contribué à la rendre possible.

"Un témoin."

Trifluviana

Récital de violon

Mardi, le 22 courant aura lieu le récital de violon "Vasa Prihoda" en l'Hôtel de ville.

Plusieurs personnes des paroisses environnantes étaient en ville hier à l'occasion du concert Bonnet.

M. l'abbé E. Tremblay qui a subi une opération à l'hôpital St-Joseph est en bonne voie de guérison.

Prochain mariage

On annonce pour le 23 novembre courant le mariage de M. Avila Lessard, fils de M. Joseph Lessard, et Mlle Clara Robert, fille de M. Ovil Robert.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église Notre-Dame. Pas de cartes.



Le Concert de Mardi

Vasa Prihoda, le grand artiste tchèque qui donnera un récital à l'Hôtel-de-Ville, mardi soir prochain.

Il a été acclamé en Europe et dans l'Amérique du Sud; nul doute qu'il n'obtienne de semblables ovations chez nous.

Ste-Cécile

Cette grande sainte aimait les cantiques sacrés et s'accompagnait elle-même en les chantant, voilà pourquoi les musiciens l'ont choisie pour patronne. Ce serait lui rendre un tribut d'hommage en achetant à la Librairie Charbonneau une magnifique statue de Ste-Cécile, comme souvenir de la fête de dimanche prochain.

On dit que la Cie English & Scotch Woollen doit fermer son magasin des Trois-Rivières sous peu.

La neige abondante que nous avons fait sortir bien des traîneaux, les trottoirs en sont pleins. Les pompiers eux-mêmes n'ont pu résister: ils iront au feu en glissant à l'avenir.

CANDIDATURE AGRICOLE

Après meilleure information, nous ne craignons pas d'informer les électeurs de Champlain que la convention fermière qui devait avoir lieu lundi dernier, aura lieu cette fois pour de bon, lundi prochain, 21 nov. à St-Narcisse. La rumeur désigne deux noms: Aug. Trudel, l'Idolite Toulouguant, M. Lacoursière.

"Livres Canadiens"

La semaine prochaine (21 au 26) est consacrée spécialement aux "Livres Canadiens". Afin de contribuer à la diffusion des livres canadiens et surtout des "Livres Trifluviens" et de développer le goût de nos auteurs, la Librairie Charbonneau accorde une remise de 20% pour cette occasion. Qu'on prenne avantage de cet offre.

La population totale des Trois-Rivières est à date de 24,387 personnes.

On dit que la ville de Grand-Mère viendrait se chercher un chef de police aux Trois-Rivières.

Un vol considérable a été commis en la paroisse de Ste-Famille hier durant la partie de Whist.

Les prix offerts pour le grand Whist des Sœurs de Marie-Réparatrice sont exposés dans la vitrine de M. J. R. René, 14, rue des Forges.

Une nouvelle de Montréal dit ce matin que les Frères et les Sœurs de la métropole ne prendront pas part au scrutin à la présente élection.

La fermeture de la navigation entre Montréal et Québec se fera demain alors que les bateaux de la Canada Steamship Lines feront leur dernier voyage.

La venue de M. Gouin, ancien premier ministre à Québec et candidat dans Laurier-Outremont, dimanche prochain suscite beaucoup d'intérêt.

M. L. Tourigny de Bécancourt était aux Trois-Rivières aujourd'hui.

Un gros charbonnier accosté au quai Bureau vient de terminer son déchargement.

Un incendie qui détruit plusieurs maisons à Amos

Amos, 14.—Un incendie qui s'est déclaré la nuit dernière, à l'hôtel de M. Arthur Cloutier, à Amos, a détruit cet hôtel ainsi que la maison et la pharmacie du Dr Bigué, la maison et le bureau de M. Bernier, arpenteur, l'édifice Authier, dans lequel se trouvaient les bureaux des terres et de la colonisation, ceux de l'avocat et du notaire Grenier, et le logement de M. Rodolphe Giguère. Dans le haut de la pharmacie Bigué étaient les bureaux de MM. Paré et Dussault, avocats, et de MM. Germain et Mercure, agents d'assurances.

Les pertes sont de trente à quarante mille piastres: elles sont en partie couvertes par les assurances.

La Population de la Ville

Immaculée-Conception
Familles..... 1,382
Communians..... 7,533
Non-communians..... 1,229
Total de la population sans compter les protestants..... 8,762

St-Philippe
Familles..... 1,115
Communians..... 4,231
Non-communians..... 1,130
Total de la population sans compter les protestants..... 5,361
Protestants..... 36

Notre-Dame
Familles catholiques..... 1,051
Communians..... 4,599
Non-communians..... 1,139
Population catholique..... 5,738

Ste-Cécile
Familles..... 535
Communians..... 1,928
Non-communians..... 598
Total de la population catholique..... 2,526

Total par paroisse
Immaculée-Conception..... 8,762
Notre-Dame..... 5,738
St-Philippe..... 5,361
Ste-Cécile..... 2,526
Total..... 22,387
Protestants..... 2,000
Total de la population..... 24,387

Il n'y aura pas d'élections provinciales cet automne, dit l'hon. Alexandre Taschereau

L'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, a déclaré: qu'il y aura une session de la Législature très prochainement, mais qu'il n'y aura pas d'élections provinciales cet automne.

"Quant à l'élection fédérale, dans le district de Québec, ce sera un coup de balai complet. Il n'y a pas de successeur à nommer à l'hon. Walter Mitchell, puisqu'il n'a pas encore donné sa démission. Il n'y a pas de vacance dans le cabinet".

DISTINGUO
—Une parole d'honneur vaut mieux qu'un serment.
—Parce que?
—Un serment, ça se "prête", mais une parole d'honneur, ça se "donne".

Une mise au point

M. Sadoth Tessier de Ste-Anne de la Pérade nous prie d'annoncer que pour aucune considération, il n'acceptera de se porter candidat aggraver dans la présente lutte et que les malins qui lui ont prêté cette intention sont probablement plus malades qu'ils ne le croient.

A bon entendeur, salut.

BOURSE ET FINANCE

Ces chiffres nous sont gracieusement fournis par la Firme Keating & McRae, Agents de change, No. 6 rue Hart Les Trois-Rivières.

Mercredi, 16 novembre 1921

	Plus haut	Plus bas	Fermet.
Am. Loc.....	957-8	941-2	953-4
Anac. Cop.....	241-8	233-4	241-8
Allis Ch.....	361-2	351-8	361-2
Atchison.....	877-8	863-4	87
Bald. Loc.....	971-8	947-8	961-2
Beth. Steel.....	563-4	55	561-4
Can. Pac.....	116-1-4	114-7-8	1161-4
Ch. Mot.....	463-4	46	463-4
Cr. Steel.....	651-2	637-8	653-8
Erie.....	121-8	121-8	121-8
Gen. Mot.....	111-2	113-8	111-2
Gen. Asph.....	641-2	625-8	643-8
Int. M. Pld.....	531-2	501-4	53
Gen. Asph.....	373-8	361-8	37
Intern. P.....	561-2	547-8	56
Kenn. Cop.....	241-8	233-4	241-8
Mex. Petr.....	115	112-1-4	114-3-4
North. Pac.....	79	781-2	785-8
P.-Am. Petr.....	513-8	491-2	513-8
Rep. Steel.....	501-8	493-4	501-8
Reading.....	721-8	71	715-8
Sou. Pac.....	795-8	791-8	793-8
Sou. Rail.....	187-8	185-8	187-8
Studebaker.....	773-8	735-8	771-4
Texas Oil.....	461-2	453-4	461-8
U. Pac.....	124	123	123-3-4
U. S. S.....	831-2	823-8	831-8
U. S. R.....	501-8	49	501-8
U. S. R. St.....	523-8	514-8	523-8
Van. Steel.....	32	313-8	32
W. Over.....	6	6	6
Sinc. Oil.....	24	235-8	24
H. Oil.....	791-2	781-2	791-8
P. Co.....	110	1075-8	110
Col. Graph.....	33-4	31-2	35-8
Abitibi.....	321-2-32	321-2-4-7-8	
Brompton.....	261-2-26	261-4-4-1-2	
B. E. S. Com.....		8 bid	
B. E. S. 2nd.....			
Pld.....	211-2-211-2	211-2-211-2	211-2 bid
Br. Tr.....	261-2-261-2	261-2-261-2	261-2-261-2
Cons. M. & Smelting.....	19 19	181-2-19	
Ca. Cem.....	561-4-56	561-4 bid	
Can. St. Com.....	18 18	18 bid	
Dom. Tex.....	138 138	1371-2 bid	
Laurentide.....	795-8-791-2	791-2-8-80	
Lyall Cons.....	67 663-4	663-4-7-8	
Mont. Pl.....	841-4-84	841-4-84	
Nat. Bre.....	573-4-57	575-8-8-3-4	
Price Bros.....		36-4-361-2	
Que. Rail.....	25 243-4	247-8-25	
R. P. & P.....	5 5	5-1-2	
R. Co. Li.....		1-1-1-2	
Sh. W. & P.....	104 104	104-1-105	
Steel of Ca.....	63 613-4	627-8-63	
Sp. R. Com.....	671-2-671-2	675-8-68	
Sp. R. Pld.....	771-2-77	771-4 bid	
Tor. Rail.....	67 631-2	671-2-63	
Wayag.....		46-4-47	

Allons, debout les gars!



On désarme.

Au Conseil Municipal de Grand'Mère

AU CONSEIL MUNICIPAL DE GRAND'MÈRE

Province de Québec)

Cité de Grand'Mère)

Séance régulière du 2 novembre 1921

A une séance régulière du conseil municipal de La Corporation de la Cité de Grand'Mère, tenue le deuxième jour du mois de novembre, 1921, aux lieux et heures ordinaires des séances.

Furent présents: Son Honneur le Maire J. P. Lalonde et Messieurs les Echevins A. O. Pelletier, Wilfrid Grondin et Albé Matteau formant quorum.

Le Secrétaire donne lecture des minutes des séances des 19, 25 et 28 octobre.

Proposé par l'Echevin J. O. Pelletier Secondé par l'Echevin W. Grondin: Que les minutes des trois dernières séances soient adoptées telles que lues.

Adopté.

Proposé par l'Echevin A. Matteau secondé par l'Echevin W. Grondin: Que le Secrétaire soit autorisé de substituer le nom de M. Oscar Gélinas et celui de Mde Vve M. A. Cossette aux rôles d'évaluation et de perception comme propriétaire d'un immeuble situé ruelle Lemay.

Adopté.

Demande d'augmentation de salaire de M. Lucien Samson, sous-considération.

Requête de plusieurs propriétaires demandant la construction de trottoirs sur certaines parties des rues St-Georges, Bordeleau et St-Maurice.

Sous considération.

Proposé par l'Echevin W. Grondin secondé par l'Echevin J. O. Pelletier: Que le Maire et le Secrétaire-Trésorier soient autorisés à signer au nom de cette Cité, tous contrats notariés nécessaires pour mettre à effet les dispositions du règlement No. 211, de cette Cité, I. E. pour pourvoir: (a) à la vente de l'usine Hydro-électrique et de la ligne de transmission de la Cité et (b) à l'approvisionnement d'électricité de la Cité, par la Compagnie Electric Service Corporation.

Adopté.

Attendu que la vente de l'usine Hydro-électrique et que le contrat d'approvisionnement de l'électricité entre la Cité et la compagnie Electric Service Corporation constituent un règlement des difficultés entre la Compagnie Shawinigan Water & Power et la dite Cité;

Attendu que la dite Cité serait disposée à ce que toutes poursuites entre la dite Compagnie et la dite Cité prennent fin, purement et simplement, à la condition que chacune des parties acquiesce ses propres frais;

Attendu qu'un tel règlement serait avantageux pour cette Cité;

Il est proposé par l'Echevin W. Grondin, Secondé par l'Echevin J. O. Pelletier:

Que les Procureurs de la Cité soient autorisés à effectuer un règlement des dites poursuites dans les conditions sus-mentionnées

Adopté.

Le Gérant donne lecture de la correspondance échangée au sujet de l'affaire Saunders et Al. et du mémoire de frais détaillé de Mtes. Tessier, Lacoursière & Désilets en cette cause.

Proposé par l'Echevin J. O. Pelletier, secondé par l'Echevin W. Grondin: Que le mémoire de frais de MM. Tessier, Lacoursière & Désilets, dans la cause de Saunders et al. soit accepté au montant de \$200.00 et payé à même l'item de frais judiciaires.

Adopté.

Le Gérant est autorisé à faire faire immédiatement les travaux d'adduction sur la rue St-Maurice, et d'engager dix hommes pour ce travail, en choisissant les personnes qui ont le plus besoin d'ouvrage.

La question d'achat d'une terre à bois est remise entre les mains de l'Echevin Desbiens pour étude et rapport.

Aménités conjugales: —Je ne comprends pas que toi qui as si peu de tête, tu possèdes tant de chapeaux!...

Question d'augmentation de salaire de M. Wm. Dubé.

Renvoyée.

La séance est levée.

LS. Bérubé, Secrétaire-Trésorier

LE SPORT

La nouvelle sportive qui ne manquera pas d'intéresser tous nos amateurs de sport est bien celle qui veut que Grand'Mère ait une puissante équipe de hockey, encore cet hiver.

Il y a quelques mois on croyait que le hockey serait mort cette année en notre ville, mais voici qu'on nous annonce l'heureuse nouvelle que Grand'Mère entrera cette année dans la Ligue Interprovinciale avec une équipe qui nous fera honneur. Cette équipe se composerait de MM. Frank Gauthier, Tom Richardson, H. MacLaughlin, Pat Hayes, Albert Ricard, Fred. Béchard, Charles Lacroix, Fred. Hoffman, Mike Neville, Ernie Robert, Bell Boyd et A. Bouchard: On nous annonce que les deux promoteurs de cette équipe MM. L. W. Campbell et Maurice Panneton sont descendus à Québec ces jours derniers pour assister à la réunion de la Ligue Interprovinciale.

On nous dit que cette Ligue se composera des équipes suivantes: Chicoutimi, La Tuque, Grand'Mère, Québec, et Sherbrooke.

Vu que nous n'avons pas de patinoire couverte en notre ville ces parties de Lagues supposées être jouées ici seront jouées à Shawinigan Falls.

Nous aurons cependant une patinoire ouverte, à la place de celle de l'an dernier, laquelle servira pour les pratiques.

Nous aurons donc le plaisir encore cette année de voir nos gars à l'œuvre et nous sommes certains qu'il défendront notre drapeau avec honneur.

Il est rumour, ici, que notre chef de police, M. C. N. Blanchet songerait à donner sa démission prochainement.

On ignore la raison qui porte M. Blanchet à agir ainsi: cette raison serait connue à la prochaine assemblée du conseil.

M. Blanchet occupe ce poste avec satisfaction depuis nombre d'années.

—Les Enfants de Marie de notre paroisse auront leur réunion mensuelle dimanche prochain à 4 hres de l'après-midi.

—Le chœur de l'Orgue est à préparer pour la Fête de l'Immaculée Conception la messe harmonisée de "Battman" sous la conduite de M. Béliveau leur chef.

—Durant toute la saison d'hiver, à moins d'occasions exceptionnelles, l'Eglise de notre paroisse fermera à l'Angelus, le soir, le dimanche excepté.

—M. et Mde Théo. Tanguay ont passé quelques jours en promenade à Montréal ces jours derniers.

—Madame Vic. Campeau et son frère M. E. Brunelle passent quelque jours en promenade à Montréal.

—Une conférence sur l'Art Culinaire a été donnée ces jours derniers dans l'Externat des Dames Ursulines, aux Dames et demoiselles par un conférencier du Gouvernement.

—M. et Mde Oscar Gendron, sont revenus de Clunx, Alberta, et résideront probablement aux Trois-Rivières ou La Tuque.

—Le euchre du 11 novembre dernier organisé par M. Edouard Coulombe et quelques amis, au bénéfice de la Garde d'Honneur de notre ville a été un franc succès.

Les recettes ont été des meilleures et de magnifiques prix furent distribués aux vainqueurs.

—M. C. N. Blanchet, chef de police de notre ville vient de donner sa démission nous dit-on, on ignore la raison de cette décision.

Aménités conjugales: —Je ne comprends pas que toi qui as si peu de tête, tu possèdes tant de chapeaux!...

WOONSOCKET, R. I.

M. Joseph Lamothe, 67 rue Brook, est revenu d'une agréable promenade, passée à Fitchburg, Mass., chez des parents et des amis.

—M. Damase Roy, de Providence, R. I., était en visite la semaine dernière, chez M. Alfred-J. Bergeron, 282 Avenue Gaulin.

—Toute l'élite de la population Woonsocketaine s'était donné rendez-vous hier soir au logis de M. Alfred Bergeron, 182 rue Cumberland, pour être témoin d'une grande partie de whist qui devait décider du championnat de la ville.

M. Alfred Bergeron qui détenait le record, avait à lutter contre M. Joseph Lamothe, chacun devait se choisir un partenaire. M. Lamothe, eut pour partenaire Mme Alfred J. Bergeron, de l'Avenue Gaulin, tandis que M. Bergeron prit M. Joseph Bidon. Celui-ci a déjà fait ses preuves dans l'Ouest et est en tout point digne de sa grande renommée. Il y eut trois parties de jouées et dire tout la science déployée par ces quatre champions est impossible à décrire. D'abord les honneurs furent partagés. A la troisième partie, car ils étaient une à une, M. Lamothe et Mme Bergeron firent des prodiges de valeur et remportèrent la victoire.

Les deux champions reçurent chacun une médaille d'or, dont la face principale contenait une table au centre, et quatre personnes assises. A l'envers on peut lire "Championnat du whist, 11 nov. 1921. M. Lamothe se réjouit à juste titre d'avoir fait mordre la poussière à d'aussi redoutables adversaires.

—M. Pierre Kappelle, du Manville Road, est allé hier visiter des parents et des amis à Lawrence, Mass.

—M. Emile Hamelin, de la paroisse a ouvert un nouveau magasin dans le village.

—Le comité conservateur ouvert trois jours par semaine se tient à la salle paroissiale.

—M. O. Lamothe, maire et Jos. F. Levasseur ex-maire ont présidé l'assemblée de M. le notaire Desroches de Grand'Mère.

—On nous dit que M. Desaulniers candidat libéral tiendra une assemblée ici le 27 après la messe.

—La "Crise des Ames" a beaucoup d'importance dans la paroisse et suscite à chaque dimanche un nouvel intérêt. Il est tout-à-fait intéressant de voir la variété des sujets vendus l'entraînement et le plaisir que cause cet encaissement en faveur des défunts.

—M. J. Boivin, du village est enregistré pour la présente élection.

—L'extérieur de la résidence d'été que M. le notaire Forest des Trois-Rivières se fait construire à proximité du village, est presque terminé.

—M. J. Boivin, du village est enregistré pour la présente élection.

—L'extérieur de la résidence d'été que M. le notaire Forest des Trois-Rivières se fait construire à proximité du village, est presque terminé.

—M. J. Boivin, du village est enregistré pour la présente élection.

—L'extérieur de la résidence d'été que M. le notaire Forest des Trois-Rivières se fait construire à proximité du village, est presque terminé.

—M. J. Boivin, du village est enregistré pour la présente élection.

—L'extérieur de la résidence d'été que M. le notaire Forest des Trois-Rivières se fait construire à proximité du village, est presque terminé.

—M. J. Boivin, du village est enregistré pour la présente élection.

—L'extérieur de la résidence d'été que M. le notaire Forest des Trois-Rivières se fait construire à proximité du village, est presque terminé.

—M. J. Boivin, du village est enregistré pour la présente élection.

—L'extérieur de la résidence d'été que M. le notaire Forest des Trois-Rivières se fait construire à proximité du village, est presque terminé.

—M. J. Boivin, du village est enregistré pour la présente élection.

—L'extérieur de la résidence d'été que M. le notaire Forest des Trois-Rivières se fait construire à proximité du village, est presque terminé.

—M. J. Boivin, du village est enregistré pour la présente élection.

—L'extérieur de la résidence d'été que M. le notaire Forest des Trois-Rivières se fait construire à proximité du village, est presque terminé.

—M. J. Boivin, du village est enregistré pour la présente élection.

—L'extérieur de la résidence d'été que M. le notaire Forest des Trois-Rivières se fait construire à proximité du village, est presque terminé.

—M. J. Boivin, du village est enregistré pour la présente élection.

—L'extérieur de la résidence d'été que M. le notaire Forest des Trois-Rivières se fait construire à proximité du village, est presque terminé.

—M. J. Boivin, du village est enregistré pour la présente élection.

—L'extérieur de la résidence d'été que M. le notaire Forest des Trois-Rivières se fait construire à proximité du village, est presque terminé.

—M. J. Boivin, du village est enregistré pour la présente élection.

—L'extérieur de la résidence d'été que M. le notaire Forest des Trois-Rivières se fait construire à proximité du village, est presque terminé.

—M. J. Boivin, du village est enregistré pour la présente élection.

—L'extérieur de la résidence d'été que M. le notaire Forest des Trois-Rivières se fait construire à proximité du village, est presque terminé.

—M. J. Boivin, du village est enregistré pour la présente élection.

—L'extérieur de la résidence d'été que M. le notaire Forest des Trois-Rivières se fait construire à proximité du village, est presque terminé.

—M. J. Boivin, du village est enregistré pour la présente élection.

—L'extérieur de la résidence d'été que M. le notaire Forest des Trois-Rivières se fait construire à proximité du village, est presque terminé.

—M. J. Boivin, du village est enregistré pour la présente élection.

—L'extérieur de la résidence d'été que M. le notaire Forest des Trois-Rivières se fait construire à proximité du village, est presque terminé.

—M. J. Boivin, du village est enregistré pour la présente élection.

Ste-Ursule

Dimanche le 6 courant en la demeure de M. Harry Lambert, Madame Vve Ovide Lambert née Victoria Pichette, rendait pieusement son âme à Dieu, après une maladie qui la minait depuis plusieurs mois. Elle vit venir la mort avec calme et résignation se soumettant à la volonté de Dieu. Elle est décédée à l'âge de 80 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte un fils M. Harry Lambert, et deux filles Mesdames Louis-Georges Plourde et Napoléon St-Louis. Les funérailles ont été très imposantes.

Les porteurs étaient MM. Téléphore Lambert, Arthur Lambert, Henry Lambert, ses beaux-frères et M. Louis Lambert, cousin de la famille. Conduisait le corbillard M. François Larabert aussi cousin de la famille. La collecte fut faite par Mesdames Téléphore Lambert, Vve Adélard Lambert et Dame Vve Narcisse Lesage ses belles-sœurs. Elle laisse en plus une sœur Dame Vve Théodile Descôteaux de Yamachiche.

—Mardi le 15 courant M. Jos. Fleury de St-Léon était chez M. Max St-Louis pour la perception des rentes Seigneuriales dues aux Dames Ursulines des Trois-Rivières.

—M. Emile Hamelin, de la paroisse a ouvert un nouveau magasin dans le village.

—Le comité conservateur ouvert trois jours par semaine se tient à la salle paroissiale.

—M. O. Lamothe, maire et Jos. F. Levasseur ex-maire ont présidé l'assemblée de M. le notaire Desroches de Grand'Mère.

—On nous dit que M. Desaulniers candidat libéral tiendra une assemblée ici le 27 après la messe.

—La "Crise des Ames" a beaucoup d'importance dans la paroisse et suscite à chaque dimanche un nouvel intérêt. Il est tout-à-fait intéressant de voir la variété des sujets vendus l'entraînement et le plaisir que cause cet encaissement en faveur des défunts.

—M. J. Boivin, du village est enregistré pour la présente élection.

—L'extérieur de la résidence d'été que M. le notaire Forest des Trois-Rivières se fait construire à proximité du village, est presque terminé.

—M. J. Boivin, du village est enregistré pour la présente élection.

—L'extérieur de la résidence d'été que M. le notaire Forest des Trois-Rivières se fait construire à proximité du village, est presque terminé.

—M. J. Boivin, du village est enregistré pour la présente élection.

—L'extérieur de la résidence d'été que M. le notaire Forest des Trois-Rivières se fait construire à proximité du village, est presque terminé.

—M. J. Boivin, du village est enregistré pour la présente élection.

—L'extérieur de la résidence d'été que M. le notaire Forest des Trois-Rivières se fait construire à proximité du village, est presque terminé.

—M. J. Boivin, du village est enregistré pour la présente élection.

—L'extérieur de la résidence d'été que M. le notaire Forest des Trois-Rivières se fait construire à proximité du village, est presque terminé.

—M. J. Boivin, du village est enregistré pour la présente élection.

—L'extérieur de la résidence d'été que M. le notaire Forest des Trois-Rivières se fait construire à proximité du village, est presque terminé.

—M. J. Boivin, du village est enregistré pour la présente élection.

—L'extérieur de la résidence d'été que M. le notaire Forest des Trois-Rivières se fait construire à proximité du village, est presque terminé.

—M. J. Boivin, du village est enregistré pour la présente élection.

—L'extérieur de la résidence d'été que M. le notaire Forest des Trois-Rivières se fait construire à proximité du village, est presque terminé.

—M. J. Boivin, du village est enregistré pour la présente élection.

—L'extérieur de la résidence d'été que M. le notaire Forest des Trois-Rivières se fait construire à proximité du village, est presque terminé.

—M. J. Boivin, du village est enregistré pour la présente élection.

—L'extérieur de la résidence d'été que M. le notaire Forest des Trois-Rivières se fait construire à proximité du village, est presque terminé.

—M. J. Boivin, du village est enregistré pour la présente élection.

—L'extérieur de la résidence d'été que M. le notaire Forest des Trois-Rivières se fait construire à proximité du village, est presque terminé.

—M. J. Boivin, du village est enregistré pour la présente élection.

—L'extérieur de la résidence d'été que M. le notaire Forest des Trois-Rivières se fait construire à proximité du village, est presque terminé.

—M. J. Boivin, du village est enregistré pour la présente élection.

—L'extérieur de la résidence d'été que M. le notaire Forest des Trois-Rivières se fait construire à proximité du village, est presque terminé.

—M. J. Boivin, du village est enregistré pour la présente élection.

—L'extérieur de la résidence d'été que M. le notaire Forest des Trois-Rivières se fait construire à proximité du village, est presque terminé.

—M. J. Boivin, du village est enregistré pour la présente élection.

—L'extérieur de la résidence d'été que M. le notaire Forest des Trois-Rivières se fait construire à proximité du village, est presque terminé.

—M. J. Boivin, du village est enregistré pour la présente élection.

—L'extérieur de la résidence d'été que M. le notaire Forest des Trois-Rivières se fait construire à proximité du village, est presque terminé.

—M. J. Boivin, du village est enregistré pour la présente élection.

—L'extérieur de la résidence d'été que M. le notaire Forest des Trois-Rivières se fait construire à proximité du village, est presque terminé.

—M. J. Boivin, du village est enregistré pour la présente élection.

—L'extérieur de la résidence d'été que M. le notaire Forest des Trois-Rivières se fait construire à proximité du village, est presque terminé.

—M. J. Boivin, du village est enregistré pour la présente élection.

—L'extérieur de la résidence d'été que M. le notaire Forest des Trois-Rivières se fait construire à proximité du village, est presque terminé.

tha Thigault, fille de feu Jos Thigault et de Eloi Potvin. Ce mariage fut célébré avec pompe. Des cantiques furent chantés durant la célébration du mariage, avec accompagnement d'orgue, tenue par Dlle Rachel Garceau. Après la cérémonie tous se sont rendus à la résidence du marié. Bons souhaits aux nouveaux époux.

Le 9 nov. le mariage de Thomas Massicotte à Angéline Normandin.

Sépultures.—Le 31 oct. a été inhumée, Alice Rousseau, fille de Josaphat et de Julia Frigon, elle était âgée de 3 ans.

Le 4 nov. au milieu d'un grand concours de parents et amis eurent lieu les funérailles de Xavier Trépanier, fils de Georges et de Marie Baril, à l'âge de 43 ans. La levée du corps fut faite par le Rvd M. Parenteau, curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. l'abbé Josaphat Baril, vicaire à Ste-Thérèse, assisté des Révérends MM. Paneton comme diacre et Dusbablon, comme sous-diacre. L'Eglise était revêtue de son plus grand deuil, la chorale de la paroisse à très bien rendue la messe en partie. L'orgue était tenu par Dlle Garceau. Mombres furent les communions offertes pour le repos de son âme et comme témoignage d'estime pour lui-même et pour ses parents.

Les porteurs étaient 5 de ses frères dont voici les noms: Hormidas, Georges, Freddy, Wilbrod, Joseph et Emile Fraser, son beau-frère. Le corbillard était conduit par Josaphat un autre de ses frères, qui en même temps portait la croix. La collecte fut faite par MM. Léopold Baril et Georges Pronovost.

R. I. P.

Le 6 nov. Lucette Cossette, fille de Jeffrey H. Cossette et de Odélie Veillet, à l'âge de 2 ans.

Le 8 nov. Yvonne Rousseau, fille de Josaphat et de Julia Frigon à l'âge de 4 ans.

Le 8 nov., la paroisse de St-Narcisse a eu le plaisir d'entendre M. le notaire Desroches, candidat dans la présente lutte nous exposer son programme avec beaucoup de franchise, de sorte que les électeurs l'ont écouté avec grande attention; il était accompagné de M. le notaire Ladouceur de Shawinigan Falls et du notaire Lalonde de Grand'Mère. Tous ont été bien accueillis et applaudis.

YAMACHICHE

Le 12 novembre 1921, Joseph Guilmette unissait sa destinée à celle de Mlle Léontine Bellemare. Le mariage fut très solennel. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Cossette, vicaire. Servaient de témoin M. H. Guilmette frère du marié et M. Agapit Bellemare frère de la mariée. Garçon et fille d'honneur M. G. Guilmette et Mlle Marie-Anne Bellemare. La mariée était très ravissante dans un joli costume gris taupe avec chapeau de même nuance et jolie parure en hermine. Son bouquet était composé de roses thé. Le déjeuner fut servi chez son frère M. Pierre Bellemare, maire du village. Le soir il y eut grande réception chez M. Agapit Bellemare son frère. Les invités étaient M. et Mde Pierre Bellemare, M. et Mme Gustave Bellemare, M. et Mme A. Gélinas, M. Louis Gélinas, etc. Les mariés reçurent de nombreux

tume gris taupe avec chapeau de même nuance et jolie parure en hermine. Son bouquet était composé de roses thé. Le déjeuner fut servi chez son frère M. Pierre Bellemare, maire du village. Le soir il y eut grande réception chez M. Agapit Bellemare son frère. Les invités étaient M. et Mde Pierre Bellemare, M. et Mme Gustave Bellemare, M. et Mme A. Gélinas, M. Louis Gélinas, etc. Les mariés reçurent de nombreux

et riches cadeaux. Nos meilleurs vœux et souhaits de bonheur aux jeunes époux

M. de Calino a la prétention de se tenir très au courant des découvertes de la science.

—Qu'est-ce que c'est que l'air liquide? lui demandait hier M. de Calino junior.

—L'air liquide... c'est de la pluie!

et riches cadeaux. Nos meilleurs vœux et souhaits de bonheur aux jeunes époux

M. de Calino a la prétention de se tenir très au courant des découvertes de la science.

—Qu'est-ce que c'est que l'air liquide? lui demandait hier M. de Calino junior.

—L'air liquide... c'est de la pluie!

et riches cadeaux. Nos meilleurs vœux et souhaits de bonheur aux jeunes époux

M. de Calino a la prétention de se tenir très au courant des découvertes de la science.

—Qu'est-ce que c'est que l'air liquide? lui demandait hier M. de Calino junior.

—L'air liquide... c'est de la pluie!

et riches cadeaux. Nos meilleurs vœux et souhaits de bonheur aux jeunes époux

M. de Calino a la prétention de se tenir très au courant des découvertes de la science.

—Qu'est-ce que c'est que l'air liquide? lui demandait hier M. de Calino junior.

—L'air liquide... c'est de la pluie!

et riches cadeaux. Nos meilleurs vœux et souhaits de bonheur aux jeunes époux

M. de Calino a la prétention de se tenir très au courant des découvertes de la science.

LE DESARMEMENT

Les Etats-Unis donnent l'exemple

Le secrétaire Hughes propose, au nom de son pays, que la construction navale soit interrompue pendant dix ans---Destruction de 63 gros navires---Accord projeté entre la Grande-Bretagne, le Japon et les Etats-Unis.

Washington, 14.—Les propositions des Etats-Unis sur le désarmement naval telles qu'exposées samedi par le secrétaire Hughes, président de la conférence, sont plus rigoureuses et ont une portée plus considérable que ne l'eussent jamais osé espérer les partisans les plus convaincus de la cause du désarmement.

Les Etats-Unis, proposent la cessation pendant dix ans de la construction navale et ils suggèrent que l'Angleterre, le Japon et les Etats-Unis mettent tout de suite au rancart 66 gros navires formant ensemble un total de 1,878,043 tonnes. Ainsi, trois mois après la conclusion d'un accord dans ce sens, les Etats-Unis n'auraient plus que 18 gros navires, l'Angleterre 22, et le Japon 10. Le tonnage des trois nations serait de 500,650 de 604,450, et de 299,700 respectivement.

Les autres détails des propositions américaines sont comme suit: Tous les gros navires en voie de construction ou simplement projetés seront détruits dans les trois mois après la ratification de l'accord. Les navires les plus anciens auront le même sort. Aucun gros navire ne sera construit pendant la durée de l'accord, sauf en vertu d'un plan détaillé de remplacement, qui tendrait à mettre finalement les flottes anglaise et américaine sur un même pied d'égalité, et à donner au Japon une force navale de 60 p.c. de celle de l'une des deux autres nations. Les autres genres de navires seront construits dans la même proportion, des chiffres sur le total du tonnage de chaque catégorie de bateaux seront fixés. A l'avenir, aucun gros navire ne devra dépasser plus de 35,000 tonnes. La durée du service d'un vaisseau de guerre sera de 20 ans et les navires à remplacer devront être détruits dans les trois mois qui suivront la fin de la construction du navire remplaçant. Cependant aucun navire de guerre ne sera remplacé durant les dix années de l'accord. Bien plus, dans les trois pays mentionnés, on ne pourra, pendant la durée de l'accord, construire de vaisseaux de guerre pour les étrangers. On n'aura pas le droit d'acheter des navires de guerre et on n'aura pas le droit d'en vendre. Les règlements qui gouvernent la mutation d'un navire marchand en navire de guerre seront formulés.

Si les termes de cette proposition sont acceptés, alors les Etats-Unis la Grande-Bretagne et le Japon conviennent que leur marine, trois mois après la conclusion de cet accord, consistera dans les navires suivants:

Etats-Unis: Maryland, California, Tennessee, Idaho, Mississippi, New Mexico, Arizona, Pennsylvania, Oklahoma, Nevada, Texas, New York, Arkansas, Wyoming, Utah, Florida, North Dakota, Delaware. Total, 18. Total du tonnage, 500,650.

Grande-Bretagne: — Royal Sovereign, Royal Oak, Resolution, Ramilles, Revenge, Queen Elizabeth, Warspite, Valiant, Barkham, Malaya, Benbow, Emperor of India, Iron Duke, Marlborough, Erin, King George V, Centurion, Ajax, Hood Renown, Repulse, Riger. Total, 22. Total du tonnage, 604,450.

Japon: — Nagato, Higa, Ise, Yamashiro, Fu-So, Settsu, Kirishima, Haruna, Hi-Yei, Kongō. Total, 10. Total du tonnage, 299,700.

Ainsi les Etats-Unis mettront au rancart tous les navires de guerre jusqu'aux navires de guerre "Delaware" et "North Dakota" exclusivement.

Le nombre des vieux navires de guerre rejetés en vertu de ce paragraphe est 14; leur tonnage total est de 227,750 tonnes. Le grand total des gros navires qui seront rejetés est de trente formant 845,750 tonnes.

La Grande-Bretagne arrêtera la construction de quatre nouveaux Hoods. Le paragraphe 3 comporte une réduction de quatre nouveaux gros navires non encore lancés mais sur lesquels de l'argent a été dépensé et formant un total de 172,000 tonnes.

En plus des quatre Hoods, la Grande-Bretagne mettra au rancart ses gros croiseurs, ses navires de guerre de première ligne jusqu'à la classe King George C. exclusivement.

Le paragraphe 4 comporte la disposition de 19 gros navires, dont quelques-uns ont déjà été mis au rancart. Le total du tonnage de ces vaisseaux est de 583,375 tonnes.

Le Japon abandonnera son programme de construction non com-

mencé des vaisseaux non encore terminés, à savoir: les Kii, Owari, Nos 7 et 8, navires de guerre et les numéros 5, 6, 7 et 8, croiseurs de bataille.

Le paragraphe 5 ne comporte pas l'arrêt de la construction de tout vaisseau dont la construction est commencée.

Le Japon mettra au rancart tous navires de guerre, le "Mutsu", lancé, le "Tosa" et le "Kaga", en construction, et le "Atago" et le "Takao" non encore en construction mais dont les matériaux ont été assemblés.

Le paragraphe 6 comporte une réduction de sept nouveaux gros navires en construction et formant un tonnage total de 288,100 tonnes.

Le Japon mettra au rancart tous les croiseurs et gros navires jusqu'au "Settsu", exclusivement.

Le paragraphe 7 comporte la mise au rancart de dix vieux vaisseaux d'un tonnage de 159,838 tonnes.

Le grand total de réduction de tonnage des vaisseaux existants, en construction ou dont les matériaux ont été amassés est de 448,928 tonnes.

En vue de certaines conditions extraordinaires attribuables à la guerre mondiale affectant les forces existantes des marines de France et d'Italie, les Etats-Unis ne considèrent pas nécessaire de discuter à cette phase des procédures d'allocation de tonnage de ces nations, mais propose de réserver cela pour la fin de la conférence.

La base de tonnage pour le remplacement du gros navire en vertu de cette proposition sera comme suit:

Etats-Unis, 500,000 tonnes.

Grande-Bretagne, 500,000 tonnes.

Japon, 300,000 tonnes.

Les navires de combat auxiliaires ont été divisés en trois classes:

Navires de combat auxiliaires de surface.

Sous-marins.

Transports d'aéroplanes et aéroplanes.

Navires de combat de surface.

Le terme "navire de combat auxiliaire de surface" comprend les croiseurs, (exclusion faite les croiseurs de bataille), des premiers de flottilles, des torpilleurs et de tous les autres navires de surface à l'exception de ceux spécifiquement exemptés dans le paragraphe suivant:

Les moniteurs existants, les navires de surface non armés tels que ceux spécifiés dans le paragraphe 6, jaugeant moins de 3,000 tonnes, les transports de combustible, les navires d'approvisionnement, les tenders, les navires de réparations, les remorqueurs, les dragueurs de mine et les vaisseaux marchands convertibles sont exemptés des termes de cet accord.

Aucun nouveau vaisseau de combat, auxiliaire ne pourra être construit exempt de cet accord touchant la limitation des armements navals qui excède un déplacement de 3,000 tonnes et une vitesse de 15 nœuds et porter des canons de plus de 4-5 de pouces.

Il est proposé que le tonnage total des croiseurs, des premiers de flottilles et des torpilleurs accordés à chaque puissance sera comme suit:

Pour les Etats-Unis, 450,000 tonnes pour la Grande-Bretagne, 450,000 tonnes; pour le Japon, 270,000 tonnes.

Pourvu toutefois, qu'aucune puissance prenant part à cet accord dont le tonnage total en navires de combat auxiliaires de surface, au 11 novembre 1921, excédait le tonnage prescrit, ne soit obligée de rejeter ces excédents de tonnage avant que les remplacements commencent, temps où le tonnage total de navires de combat auxiliaires pour chaque nation sera réduit à l'allocation prescrite par les présentes.

Il est proposé que le tonnage total des sous-marins accordés à chaque puissance sera comme suit:

Etats-Unis, 90,000 tonnes; Grande-Bretagne, 90,000 tonnes; Japon, 54,000 tonnes.

La limitation des aéroplanes n'est pas proposée.

A cause du fait que les aéroplanes peuvent être promptement adaptés de modèles spéciaux d'aéroplanes commerciaux, il n'est pas considéré comme pratique de prescrire des limites aux aéroplanes navals.

Les puissances prenant part à cet accord s'engagent à ne pas disposer des navires de combat de toute classe de telle façon qu'ils puissent devenir plus tard navires de combat dans une autre marine. Elles s'engagent de plus à ne pas acquérir de navire de combat de source étrangère.

Aucun tonnage de capital ship, ni tonnage de navire de combat auxiliaires pour le compte étranger ne sera construit sans la juridiction des puissances prenant part à cet accord durant le terme de cet accord.

Vu que l'importance de la marine marchande est en raison inverse de la grandeur des armements navals, des règlements doivent être établis contre sa conversion à des usages de guerre.

PERSONNE N'EST ASSEZ FORT

Pour imposer la tempérance totale par l'exemple, comme l'expérience le prouve aux Etats-Unis, au dire d'un apôtre de la prohibition

La loi Volstead qui a rendu la prohibition totale obligatoire par tous les Etats-Unis trouve des violations dans toutes les classes de la société, du haut jusqu'au bas de l'échelle.

Dans un article que publie le "Collier's" du 16 juillet dernier, M. Samuel Hopkins Adams, le père de la prohibition, celui qui a le plus fait pour la faire adopter par le Congrès, en donne des exemples qu'on ne peut suspecter.

"La principale difficulté est, dit-il, que le sentiment public est tout aussi fortement contraire à la loi dans certaines parties du pays qu'il lui est favorable dans d'autres et que ce qui est une disgrâce au point de vue mondial à Emporia, Kansas, est parfaitement admis et même enviable à Utica, N.Y. De fait, dans les cercles les plus exclusifs de nos grandes villes, c'est un certificat de distinction que d'ignorer la loi et un motif d'exclusion que d'y obéir."

"Une femme de la meilleure société de New-York disait l'hiver dernier qu'elle aimerait à discontinuer à servir des apéritifs à ses dîners. "Mais si je le faisais, disait-elle, il faudrait aussi que je ne donne plus de dîners, personne n'y viendrait."

"Un observateur des tendances modernes suggère récemment que si quelque femme de la haute société, assez puissante pour être imitée, annonçait que dorénavant aucun breuvage alcoolique ne serait servi sous son toit, elle aurait chance de créer une mode, que la force de l'exemple ferait ce que la loi est impuissante à faire et qu'ainsi les apéritifs et les liqueurs disparaîtraient graduellement. Mais y a-t-il une personne ou un groupe de personnes assez puissant au point de vue mondain pour faire cela? Même une impératrice ne serait pas capable de soumettre le peuple à sa volonté. C'est le lieu de citer l'exemple du roi Georges d'Angleterre qui bannit l'alcool de sa table pendant la guerre. La société anglaise n'en perdit ni un cheveu ni ne refusa un seul verre de boisson."

M. Adams cite un jeune Bostonnais du meilleur monde, officiellement attaché à l'université d'Harvard, qui fut arrêté sous l'accusation d'avoir eu en sa possession et d'avoir opéré un alambic chez lui. Il ne se défendit pas, se contentant de dire que tout le monde faisait la même chose. Grâce à un défaut de procédure, le jeune homme fut relâché. On n'a pas entendu dire que l'université ait pris aucune mesure contre lui. Et M. Adams ajoute que, connaissant l'attitude de certains membres du bureau des gouverneurs d'Harvard envers la loi Volstead, le contraire l'aurait surpris.

Ainsi à la première réunion de la conférence l'Oncle Sam a mis toutes ses cartes sur la table et il appartient maintenant aux autres nations de montrer leurs jeux. Le programme de M. Hughes, présenté avec minutie et avec une batterie formidable de statistiques, sans la moindre faiblesse et sans vague, a produit l'effet d'un éclair dans un firmament serein. Tous les délégués s'attendaient à ce que les Etats-Unis prennent le devant mais personne ne s'attendait à ce qu'ils aient un programme de désarmement à présenter à la première réunion de la conférence ni qu'il serait si considérable.

Pendant que le secrétaire d'Etat présentait ses propositions les Japonais, groupés à l'autre bout de la table, étaient immobiles, inflexibles et inscrutables.

Les Français cependant paraissaient moins intéressés. M. Briand, qui avec M. Viviani, était assis à la droite de la délégation américaine, ne faisait pas de mouvement, tandis que Viviani, paraissait distraire. Les Anglais, fait curieux, ont davantage réagi sous les propositions américaines. Lord Lee était penché en avant et paraissait intérieurement intéressé; et lorsque M. Hughes annonça que les Etats-Unis étaient prêts à faire le sacrifice de trente de ses capital ships, l'amiral Beatty se tourna dans sa chaise comme s'il ne voulait pas en croire ses oreilles.

Les discours qui suivirent furent, il va sans dire, vagues. M. Balfour, qui au commencement de la réunion, avait proposé que M. Hughes préside la conférence, ne parla plus mais les délégués des autres nations se firent entendre tour à tour. Le porte-parole des Japonais, qui lut un manuscrit, affirma de nouveau le désir du Japon pour la paix. M. Briand se prononça en faveur du désarmement avec la "sécurité" et les représentants des autres nations débitèrent semblables paroles.

En résumé, la réunion de samedi fait époque. C'était un spectacle solennel et mémorable. Le diplomate de la vieille diplomatie bottée et éperonnée était absent. En public, sous les yeux de cinq cents journalistes et après une prière au Créateur, la conférence se mit à l'œuvre pour assurer au monde la démocratie.

La recommandation d'un ivrogne: —Mélange, tu me réveilleras quand j'aurai soif.

—Quand auras-tu soif?

—Quand tu me réveilleras.

—Mélange, tu me réveilleras quand j'aurai soif.

—Quand auras-tu soif?

—Quand tu me réveilleras.

—Mélange, tu me réveilleras quand j'aurai soif.

—Quand auras-tu soif?

—Quand tu me réveilleras.

—Mélange, tu me réveilleras quand j'aurai soif.

—Quand auras-tu soif?

—Quand tu me réveilleras.

—Mélange, tu me réveilleras quand j'aurai soif.

—Quand auras-tu soif?

—Quand tu me réveilleras.

—Mélange, tu me réveilleras quand j'aurai soif.

—Quand auras-tu soif?

—Quand tu me réveilleras.

—Mélange, tu me réveilleras quand j'aurai soif.

—Quand auras-tu soif?

—Quand tu me réveilleras.

—Mélange, tu me réveilleras quand j'aurai soif.

—Quand auras-tu soif?

—Quand tu me réveilleras.

—Mélange, tu me réveilleras quand j'aurai soif.

—Quand auras-tu soif?

—Quand tu me réveilleras.

—Mélange, tu me réveilleras quand j'aurai soif.

—Quand auras-tu soif?

—Quand tu me réveilleras.

—Mélange, tu me réveilleras quand j'aurai soif.

—Quand auras-tu soif?

—Quand tu me réveilleras.

—Mélange, tu me réveilleras quand j'aurai soif.

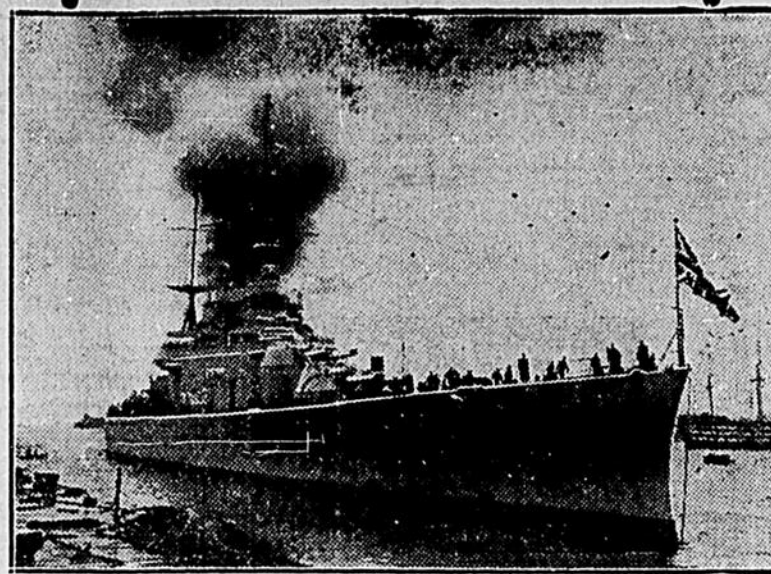
—Quand auras-tu soif?

—Quand tu me réveilleras.

—Mélange, tu me réveilleras quand j'aurai soif.

—Quand auras-tu soif?

Le croiseur Renown



Qui porte le Prince de Galles dans sa croisière aux Indes. Cette vignette a été prise lors du départ de Portsmouth.

Dîner-causerie chez les Optométristes-Opticiens

Jeudi soir le 10 novembre, avait lieu à l'Hôtel Queen, un dîner-causerie offert à M. Ivan S. Nott, professeur d'Optométrie avancée de Toronto, par les Optométristes et Opticiens de la Province de Québec.

Ce dîner était offert à M. Nott, en remerciement du travail accompli par celui-ci en donnant aux Optométristes et Opticiens de cette province une série de lectures sur les dernières découvertes pour la pratique scientifique de l'Optométrie.

Des discours furent faits par M. J. Lewis Williams, Président de l'Association qui proposa la santé du Roi et remercia l'hôte de la soirée au nom de l'Association: M. Ivan S. Nott remercia ses confrères de la Province de Québec en termes appropriés et parla du rôle important que joue l'Optométrie dans une ville comme Montréal.

Vint ensuite M. Gabriel Lavallée qui au nom de ses confrères, remercia M. le professeur Nott, d'être venu à Montréal, partager ses connaissances sur l'Optométrie avec ses confrères de la Province de Québec.

Jeudi, étant veille de l'anniversaire de l'armistice, M. H.-F. King proposa un toast silencieux en l'honneur des disparus de la grande guerre.

A la conclusion des discours, on s'amusa ferme et grâce à MM. Bodelleau, R. Richardson et Lavallée qui organisaient cette soirée, ainsi qu'à MM. King, Dubuc, Coffin Jr., McConnell, et Turner qui par leur talent contribuèrent à son succès, tous se séparèrent heureux et contents d'avoir passé une si agréable soirée espérant toutefois avoir le plaisir de se réunir à l'avenir plus souvent.

Etaient présent à cette soirée MM. Professeur Ivan S. Nott, J. Lewis Williams Président de l'A. O. O. P. Q.; N. Beaudry Vice-Président, M. R. de Mesle, Sec. Trés., J.-C. McConnell, H.-F. King, W.-H. Wash et Gabriel Lavallée, Conseillers; MM. T. Coffin Sr. de la Consolidated Optical Co.; J. S. Léo de la National Optical Co.; S. B. Cohen de la Commercial Optical Co. représentaient les maisons de gros et les suivants membres de l'Association: MM. J.-H. Richardson, H.-N. Bodelleau, J.-C. Noury, W. Coffin, Adrien Pelletier, C. Lavigne, E. Carrière, A. Sénécal, A. Valois, J.-C. Dubuc, T. Coffin Jr., J.-H. Thibault, A. Boivin, B. Cohen, Paul Richardson, F. Turner et Allan Léo.

Etaient présent à cette soirée MM. Professeur Ivan S. Nott, J. Lewis Williams Président de l'A. O. O. P. Q.; N. Beaudry Vice-Président, M. R. de Mesle, Sec. Trés., J.-C. McConnell, H.-F. King, W.-H. Wash et Gabriel Lavallée, Conseillers; MM. T. Coffin Sr. de la Consolidated Optical Co.; J. S. Léo de la National Optical Co.; S. B. Cohen de la Commercial Optical Co. représentaient les maisons de gros et les suivants membres de l'Association: MM. J.-H. Richardson, H.-N. Bodelleau, J.-C. Noury, W. Coffin, Adrien Pelletier, C. Lavigne, E. Carrière, A. Sénécal, A. Valois, J.-C. Dubuc, T. Coffin Jr., J.-H. Thibault, A. Boivin, B. Cohen, Paul Richardson, F. Turner et Allan Léo.

Etaient présent à cette soirée MM. Professeur Ivan S. Nott, J. Lewis Williams Président de l'A. O. O. P. Q.; N. Beaudry Vice-Président, M. R. de Mesle, Sec. Trés., J.-C. McConnell, H.-F. King, W.-H. Wash et Gabriel Lavallée, Conseillers; MM. T. Coffin Sr. de la Consolidated Optical Co.; J. S. Léo de la National Optical Co.; S. B. Cohen de la Commercial Optical Co. représentaient les maisons de gros et les suivants membres de l'Association: MM. J.-H. Richardson, H.-N. Bodelleau, J.-C. Noury, W. Coffin, Adrien Pelletier, C. Lavigne, E. Carrière, A. Sénécal, A. Valois, J.-C. Dubuc, T. Coffin Jr., J.-H. Thibault, A. Boivin, B. Cohen, Paul Richardson, F. Turner et Allan Léo.

Etaient présent à cette soirée MM. Professeur Ivan S. Nott, J. Lewis Williams Président de l'A. O. O. P. Q.; N. Beaudry Vice-Président, M. R. de Mesle, Sec. Trés., J.-C. McConnell, H.-F. King, W.-H. Wash et Gabriel Lavallée, Conseillers; MM. T. Coffin Sr. de la Consolidated Optical Co.; J. S. Léo de la National Optical Co.; S. B. Cohen de la Commercial Optical Co. représentaient les maisons de gros et les suivants membres de l'Association: MM. J.-H. Richardson, H.-N. Bodelleau, J.-C. Noury, W. Coffin, Adrien Pelletier, C. Lavigne, E. Carrière, A. Sénécal, A. Valois, J.-C. Dubuc, T. Coffin Jr., J.-H. Thibault, A. Boivin, B. Cohen, Paul Richardson, F. Turner et Allan Léo.

Etaient présent à cette soirée MM. Professeur Ivan S. Nott, J. Lewis Williams Président de l'A. O. O. P. Q.; N. Beaudry Vice-Président, M. R. de Mesle, Sec. Trés., J.-C. McConnell, H.-F. King, W.-H. Wash et Gabriel Lavallée, Conseillers; MM. T. Coffin Sr. de la Consolidated Optical Co.; J. S. Léo de la National Optical Co.; S. B. Cohen de la Commercial Optical Co. représentaient les maisons de gros et les suivants membres de l'Association: MM. J.-H. Richardson, H.-N. Bodelleau, J.-C. Noury, W. Coffin, Adrien Pelletier, C. Lavigne, E. Carrière, A. Sénécal, A. Valois, J.-C. Dubuc, T. Coffin Jr., J.-H. Thibault, A. Boivin, B. Cohen, Paul Richardson, F. Turner et Allan Léo.

Etaient présent à cette soirée MM. Professeur Ivan S. Nott, J. Lewis Williams Président de l'A. O. O. P. Q.; N. Beaudry Vice-Président, M. R. de Mesle, Sec. Trés., J.-C. McConnell, H.-F. King, W.-H. Wash et Gabriel Lavallée, Conseillers; MM. T. Coffin Sr. de la Consolidated Optical Co.; J. S. Léo de la National Optical Co.; S. B. Cohen de la Commercial Optical Co. représentaient les maisons de gros et les suivants membres de l'Association: MM. J.-H. Richardson, H.-N. Bodelleau, J.-C. Noury, W. Coffin, Adrien Pelletier, C. Lavigne, E. Carrière, A. Sénécal, A. Valois, J.-C. Dubuc, T. Coffin Jr., J.-H. Thibault, A. Boivin, B. Cohen, Paul Richardson, F. Turner et Allan Léo.

Etaient présent à cette soirée MM. Professeur Ivan S. Nott, J. Lewis Williams Président de l'A. O. O. P. Q.; N. Beaudry Vice-Président, M. R. de Mesle, Sec. Trés., J.-C. McConnell, H.-F. King, W.-H. Wash et Gabriel Lavallée, Conseillers; MM. T. Coffin Sr. de la Consolidated Optical Co.; J. S. Léo de la National Optical Co.; S. B. Cohen de la Commercial Optical Co. représentaient les maisons de gros et les suivants membres de l'Association: MM. J.-H. Richardson, H.-N. Bodelleau, J.-C. Noury, W. Coffin, Adrien Pelletier, C. Lavigne, E. Carrière, A. Sénécal, A. Valois, J.-C. Dubuc, T. Coffin Jr., J.-H. Thibault, A. Boivin, B. Cohen, Paul Richardson, F. Turner et Allan Léo.

Etaient présent à cette soirée MM. Professeur Ivan S. Nott, J. Lewis Williams Président de l'A. O. O. P. Q.; N. Beaudry Vice-Président, M. R. de Mesle, Sec. Trés., J.-C. McConnell, H.-F. King, W.-H. Wash et Gabriel Lavallée, Conseillers; MM. T. Coffin Sr. de la Consolidated Optical Co.; J. S. Léo de la National Optical Co.; S. B. Cohen de la Commercial Optical Co. représentaient les maisons de gros et les suivants membres de l'Association: MM. J.-H. Richardson, H.-N. Bodelleau, J.-C. Noury, W. Coffin, Adrien Pelletier, C. Lavigne, E. Carrière, A. Sénécal, A. Valois, J.-C. Dubuc, T. Coffin Jr., J.-H. Thibault, A. Boivin, B. Cohen, Paul Richardson, F. Turner et Allan Léo.

Etaient présent à cette soirée MM. Professeur Ivan S. Nott, J. Lewis Williams Président de l'A. O. O. P. Q.; N. Beaudry Vice-Président, M. R. de Mesle, Sec. Trés., J.-C. McConnell, H.-F. King, W.-H. Wash et Gabriel Lavallée, Conseillers; MM. T. Coffin Sr. de la Consolidated Optical Co.; J. S. Léo de la National Optical Co.; S. B. Cohen de la Commercial Optical Co. représentaient les maisons de gros et les suivants membres de l'Association: MM. J.-H. Richardson, H.-N. Bodelleau, J.-C. Noury, W. Coffin, Adrien Pelletier, C. Lavigne, E. Carrière, A. Sénécal, A. Valois, J.-C. Dubuc, T. Coffin Jr., J.-H. Thibault, A. Boivin, B. Cohen, Paul Richardson, F. Turner et Allan Léo.

Etaient présent à cette soirée MM. Professeur Ivan S. Nott, J. Lewis Williams Président de l'A. O. O. P. Q.; N. Beaudry Vice-Président, M. R. de Mesle, Sec. Trés., J.-C. McConnell, H.-F. King, W.-H. Wash et Gabriel Lavallée, Conseillers; MM. T. Coffin Sr. de la Consolidated Optical Co.; J. S. Léo de la National Optical Co.; S. B. Cohen de la Commercial Optical Co. représentaient les maisons de gros et les suivants membres de l'Association: MM. J.-H. Richardson, H.-N. Bodelleau, J.-C. Noury, W. Coffin, Adrien Pelletier, C. Lavigne, E. Carrière, A. Sénécal, A. Valois, J.-C. Dubuc, T. Coffin Jr., J.-H. Thibault, A. Boivin, B. Cohen, Paul Richardson, F. Turner et Allan Léo.

Etaient présent à cette soirée MM. Professeur Ivan S. Nott, J. Lewis Williams Président de l'A. O. O. P. Q.; N. Beaudry Vice-Président, M. R. de Mesle, Sec. Trés., J.-C. McConnell, H.-F. King, W.-H. Wash et Gabriel Lavallée, Conseillers; MM. T. Coffin Sr. de la Consolidated Optical Co.; J. S. Léo de la National Optical Co.; S. B. Cohen de la Commercial Optical Co. représentaient les maisons de gros et les suivants membres de l'Association: MM. J.-H. Richardson, H.-N. Bodelleau, J.-C. Noury, W. Coffin, Adrien Pelletier, C. Lavigne, E. Carrière, A. Sénécal, A. Valois, J.-C. Dubuc, T. Coffin Jr., J.-H. Thibault, A. Boivin, B. Cohen, Paul Richardson, F. Turner et Allan Léo.

Etaient présent à cette soirée MM. Professeur Ivan S. Nott, J. Lewis Williams Président de l'A. O. O. P. Q.; N. Beaudry Vice-Président, M. R. de Mesle, Sec. Trés., J.-C. McConnell, H.-F. King, W.-H. Wash et Gabriel Lavallée, Conseillers; MM. T. Coffin Sr. de la Consolidated Optical Co.; J. S. Léo de la National Optical Co.; S. B. Cohen de la Commercial Optical Co. représentaient les maisons de gros et les suivants membres de l'Association: MM. J.-H. Richardson, H.-N. Bodelleau, J.-C. Noury, W. Coffin, Adrien Pelletier, C. Lavigne, E. Carrière, A. Sénécal, A. Valois, J.-C. Dubuc, T. Coffin Jr., J.-H. Thibault, A. Boivin, B. Cohen, Paul Richardson, F. Turner et Allan Léo.

Etaient présent à cette soirée MM. Professeur Ivan S. Nott, J. Lewis Williams Président de l'A. O. O. P. Q.; N. Beaudry Vice-Président, M. R. de Mesle, Sec. Trés., J.-C. McConnell, H.-F. King, W.-H. Wash et Gabriel Lavallée, Conseillers; MM. T. Coffin Sr. de la Consolidated Optical Co.; J. S. Léo de la National Optical Co.; S. B. Cohen de la Commercial Optical Co. représentaient les maisons de gros et les suivants membres de l'Association: MM. J.-H. Richardson, H.-N. Bodelleau, J.-C. Noury, W. Coffin, Adrien Pelletier, C. Lavigne, E. Carrière, A. Sénécal, A. Valois, J.-C. Dubuc, T. Coffin Jr., J.-H. Thibault, A. Boivin, B. Cohen, Paul Richardson, F. Turner et Allan Léo.

Etaient présent à cette soirée MM. Professeur Ivan S. Nott, J. Lewis Williams Président de l'A. O. O. P. Q.; N. Beaudry Vice-Président, M. R. de Mesle, Sec. Trés., J.-C. McConnell, H.-F. King, W.-H. Wash et Gabriel Lavallée, Conseillers; MM. T. Coffin Sr. de la Consolidated Optical Co.; J. S. Léo de la National Optical Co.; S. B. Cohen de la Commercial Optical Co. représentaient les maisons de gros et les suivants membres de l'Association: MM. J.-H. Richardson, H.-N. Bodelleau, J.-C. Noury, W. Coffin, Adrien Pelletier, C. Lavigne, E. Carrière, A. Sénécal, A. Valois, J.-C. Dubuc, T. Coffin Jr., J.-H. Thibault, A. Boivin, B. Cohen, Paul Richardson, F. Turner et Allan Léo.

Etaient présent à cette soirée MM. Professeur Ivan S. Nott, J. Lewis Williams Président de l'A. O. O. P. Q.; N. Beaudry Vice-Président, M. R. de Mesle, Sec. Trés., J.-C. McConnell, H.-F. King, W.-H. Wash et Gabriel Lavallée, Conseillers; MM. T. Coffin Sr. de la Consolidated Optical Co.; J. S. Léo de la National Optical Co.; S. B. Cohen de la Commercial Optical Co. représentaient les maisons de gros et les suivants membres de l'Association: MM. J.-H. Richardson, H.-N. Bodelleau, J.-C. Noury, W. Coffin, Adrien Pelletier, C. Lavigne, E. Carrière, A. Sénécal, A. Valois, J.-C. Dubuc, T. Coffin Jr., J.-H. Thibault, A. Boivin, B. Cohen, Paul Richardson, F. Turner et Allan Léo.

Etaient présent à cette soirée MM. Professeur Ivan S. Nott, J. Lewis Williams Président de l'A. O. O. P. Q.; N. Beaudry Vice-Président, M. R. de Mesle, Sec. Trés., J.-C. McConnell, H.-F. King, W.-H. Wash et Gabriel Lavallée, Conseillers; MM. T. Coffin Sr. de la Consolidated Optical Co.; J. S. Léo de la National Optical Co.; S. B. Cohen de la Commercial Optical Co. représentaient les maisons de gros et les suivants membres de l'Association: MM. J.-H. Richardson, H.-N. Bodelleau, J.-C. Noury, W. Coffin, Adrien Pelletier, C. Lavigne, E. Carrière, A. Sénécal, A. Valois, J.-C. Dubuc, T. Coffin Jr., J.-H. Thibault, A. Boivin, B. Cohen, Paul Richardson, F. Turner et Allan Léo.

Ouverture de la Conférence du Désarmement à Washington

Les plus éminents hommes d'état de l'univers se sont rassemblés ce matin pour discuter du désarmement—L'aube d'une ère nouvelle.

Harding parle

Washington, 12.—Le monde entier, radieux d'espérance, tourne en ce moment les yeux vers Washington où, d'ici quelques heures, les hommes d'état les plus illustres des puissances unifieront leurs efforts pour alléger le lourd fardeau des armements.

L'Angleterre, la France, l'Italie et le Japon, quatre puissances qui d'un mot peuvent imprimer à la civilisation une nouvelle direction, vont unir leurs efforts pour inaugurer une ère nouvelle dans l'histoire de l'humanité.

Ce groupe de puissances se complète de la Chine, de la Belgique, du Portugal et des Pays-Bas, mandés ici à cause des intérêts vitaux qui les touchent en regard avec l'épineuse question d'Extrême-Orient.

Le Congrès qui va s'ouvrir sera inauguré sous les auspices les plus favorables. Chacune des nations convoquées autour du tapis vert s'est déclarée, par l'organe de ses chefs, animée des plus pures intentions et prête à témoigner de sa bonne volonté par de larges concessions. Fait de meilleur présage encore, la mentalité des peuples incline plus que jamais vers la paix et réclame des arbitres chargés de régler les destinées du monde, des preuves concrètes de l'amitié qui doit unir à l'avenir les nations.

Le discours magistral prononcé hier sur la tombe du "Héros Inconnu" par le Président Harding est l'objet des plus sympathiques commentaires de la part des plénipotentiaires étrangers. Les témoignages de satisfaction s'attachent surtout à l'engagement solennel pris par le chef d'état des Etats-Unis de promouvoir la marche en avant de la civilisation vers des destinées meilleures.

UNE PROPOSITION

C'est l'opinion de chacun que la promesse du Président se traduira dès l'ouverture du Congrès, par la présentation d'une proposition concrète qui donnera l'impulsion au désarmement. Cette proposition a été préparée par les délégués des Etats-Unis et toutes les puissances attendent qu'elle soit formulée pour formuler à leur tour leurs avis. Il me semble peu probable cependant qu'elle soit soumise dès l'assemblée d'aujourd'hui.

La cérémonie d'hier au cimetière d'Arlington a été suivie d'une séance de la délégation américaine. Les débats se sont prolongés jusqu'à tard dans la nuit.

La séance publique de demain n'aura guère qu'un caractère officieux. Le Secrétaire d'état Hughes, à titre de chef de la délégation américaine, proclamera l'ouverture du Congrès. Immédiatement après, le Président Harding prononcera son discours, puis les délégués s'occuperont de parler leur organisation. La tradition diplomatique veut que M. Hughes soit appelé à la présidence permanente de l'Assemblée. Dès que l'exécutif aura été élu, il est probable que les délégués ajourneront à lundi.

Les messages de succès continuent à affluer à Washington des cinq parties du monde. Le Président Millerand, de France; au texte d'une dépêche officielle exprime l'espoir que l'univers sortira régénéré des négociations qui vont s'engager.

Le Souverain Pontife a décidé de publier une encyclique où il traitera longuement du désarmement. Le Saint Père, depuis qu'il occupe le Trône de Saint Pierre n'a jamais cessé de préconiser la conclusion d'un pacte universel à l'effet de réduire les armements à leur plus simple expression. Il prie ardemment pour le succès du Congrès de Washington, et à cet effet, il célébrera demain une messe pontificale solennelle à la Chapelle Pauline en présence de plusieurs centaines d'assistants.

MAGISTRAL DISCOURS DE GOMPERS

New-York, 12.—Le président de la Fédération Américaine du Travail, M. Samuel Gompers, a traité du désarmement devant un immense auditoire dans Madison Square, hier soir.

"L'univers, a-t-il dit, croit au succès du Congrès du désarmement et il n'admettrait aucune excuse s'il aboutissait à un échec.

"La guerre mondiale a marqué l'apogée de la lutte entre l'ancien et le nouvel ordre de choses. Le règne de la force, sous toutes ses formes, — tyrannie, autocratie, militarisme, — a été

balayé de la face du monde. Tel est le fait qui domine notre époque. Un système a été frappé au cœur. Si ceux qui vont participer à la grande œuvre du désarmement refusent de tenir compte de ce fait, l'univers est justifié d'éprouver les plus vives alarmes. Si les hommes d'état ignorent la mentalité de notre époque on peut douter que l'univers survive au fardeau inutile que leurs actes feront peser sur ses épaules.

"Aujourd'hui que la dernière redoute du militarisme a été anéantie, les nations peuvent se permettre de respirer et d'organiser la paix. Si elles ne s'y résoudent, elles sombreront dans la plus gigantesque des catastrophes. Partout dans l'univers, un magnifique courant se dessine en faveur de la paix. Notre devoir est d'utiliser cette tendance afin de réduire les armements au plus strict minimum. Si nous y manquons, nous laisserons perdre la plus belle occasion qui se soit offerte à l'humanité de se solidariser."

M. Gompers déclare ensuite que tous les peuples ont les yeux tournés vers Washington et que, disposés comme ils le sont, ils n'admettront jamais qu'on les trompe dans leurs espoirs. Et il conclut:

"Tous ceux qui voient et qui comprennent manqueraient à leur devoir s'ils voyaient le prochain Congrès s'inciner vers un échec et négligeaient d'en avertir l'humanité. Je prends pour ma part l'engagement solennel que, rempli d'espoir comme je le suis, pénétré de confiance et déterminé à aider à cette noble cause comme je le suis, si je vois poindre à l'horizon du Congrès la menace d'un échec, je proclamerai au peuple la vérité telle que je la conçois, n'épargnant ni les institutions ni les personnes."

LE SPIRITISME

Paris.—Sous ce titre "Le spiritisme" M. Jean Longnon, écrit dans le "Gaulois":

La croyance aux esprits désincarnés n'est pas d'hier. L'imagination humaine s'est toujours plu à errer de ce côté. Vers 1850, quand les curieux phénomènes de hantise observés en Amérique défrayèrent la chronique, c'est l'explication qu'en donna le célèbre Allan Kardec dans son Livre des *Esprits*. Antérieurement, au dix-huitième siècle l'opinion française avait été passionnée par les expériences de Cagliostro et les études sur les sylphes de ce curieux abbé de Villars, dont le livre inspira un conte charmant à Voltaire et à son héritier spirituel la non moins délicate "Rôtisserie de la reine Pédauque." On peut remonter ainsi d'âge en âge jusqu'aux premiers temps connus de l'histoire humaine, où il semble que les sciences occultes aient particulièrement fleuri. La magie, — les historiens les plus récents, entre autres l'Anglais Frazer, le montrent, — est un des principaux aspects des religions primitives: religion magique de Chaldée, météorologie des Egyptiens, rites particuliers des anciens Grecs, voilà la forme antique du spiritisme. Et le premier et le plus beau monument de la littérature grecque nous présente proprement une séance de spiritisme.

Car c'est exactement cela que la fameuse évocation des morts du XIe chant de l'*Odyssée*. Ulysse, sur les conseils et les indications de la magicienne Circé, fait apparaître les esprits des morts pour apprendre d'eux le moyen de retourner en son pays. Après qu'il eut fait les libations rituelles et égaré les victimes, il vit les ombres se presser autour de la fosse où le sang coulait à flot; ces ombres offraient le même aspect qu'aux derniers jours de leur vie, et après avoir bu du sang des victimes, elles adressaient la parole à Ulysse; mais, semblables à une vapeur ou à un songe, elles échappaient à ses embrassements.

Dans les remarques qu'elle a ajoutées à sa traduction de l'*Odyssée*, l'excellente Mde Dacier donne de la théorie d'Homère sur les esprits des explications très précises et qui la rapprochent curieusement des présentes théories spirites. Quand il met en scène les ombres de morts, dit-elle, Homère ne

Pour fortifier les invalides

Pour tous ceux qui cherchent à reconquérir la santé

CARNOL

est un tonique idéal. Une cure de "Carnol" fortifie le système tout entier. L'appétit augmente, les aliments sont pris avec plaisir et assimilés plus rapidement, et tout le système s'améliore.

DEMANDEZ LE CARNOL A VOTRE PHARMACIE

Lord Lee de Fareham



Un des délégués anglais à la conférence de Washington. On le voit ici montant à bord de l'Olympic.

parle pas de la partie spirituelle de leur âme, il parle du corps subtil de l'âme."

Au premier abord, ce propos paraît sibyllin. Mais Mde Dacier va nous l'expliquer. Elle cite les paroles de la mère d'Ulysse qui se plaint de ne trouver en face de lui qu'un fantôme impalpable: "Telle est la condition des mortels quand ils sont sortis de la vie: leurs nerfs ne soutiennent plus ni chair ni os, tout ce qui ne compose que le corps matériel est la pâture des flammes des que l'esprit l'a quitté; et l'âme, ce corps délié et subtil, s'envole de son côté comme un songe." L'a-d ssus, Mde Dacier donne sans embarras son commentaire: "Voici, dit-elle, les trois parties de l'homme bien expliquées: le corps matériel et terrestre, qui est réduit en cendres sur le bûcher; l'esprit c'est-à-dire la partie spirituelle de l'âme, qui retourne au ciel, lieu de son origine, et l'âme c'est-à-dire le corps délié et subtil dont l'esprit est revêtu. C'est cette dernière partie qui descend dans les Enfers, et qui est appelée *idole* et *image*."

Par des explications la charmante traductrice résout une des difficultés du vieux texte grec: "Après Sisyphe, raconte Ulysse, j'aperçus le grand Hercule, c'est-à-dire son image, car, pour lui, il est avec les dieux immortels et assiste à leurs festins." Et la bonne Mde Dacier de venir à notre secours: "Voici que confirmation bien claire de ce que j'ai déjà dit plus d'une fois sur ce partage de l'âme après la mort. L'ombre d'Hercule, qui est dans les enfers, c'est l'image de son corps, *eidolon*, c'est-à-dire le corps délié et subtil dont son âme était revêtu. Et lui, c'est l'entendement, l'âme spirituelle qui était revêtu de ce corps subtil."

On voit combien ce corps subtil d'Homère ressemble au corps astral qu'imagine les spirites modernes et qui serait ce que perçoivent nos sens quand

les esprits apparaissent. L'antiquité grecque a cru longtemps à l'existence d'une âme matérielle: c'est elle, l'*eidolon*, qu'elle a représentée, sous l'aspect d'une petite figure ailée dans les vases funéraires; c'est pour ce double, qui continuait à vivre d'un reflet de vie, que l'on mettait dans le tombeau les bijoux, les parfums, les figurines de terre cuite et tout ce que le mort avait aimé sur cette terre.

Cette théorie était même si bien connue qu'elle a été condamnée par saint Thomas d'Aquin. Car si Aristote a raison de dire que tout est dans Homère, les théologiens n'ont point tort de dire que tout est dans saint Thomas. "Certains platoniciens, écrit celui-ci, ont affirmé que l'âme intelligente possède un corps incorruptible qui lui est uni en nature, dont elle ne se sépare jamais et par lequel elle est unie au corps humain corruptible." Et le grand docteur ajoute avec une sévérité qui lui est peu habituelle: "Fiction ridicule." Pourquoi? Le P. Mainage, dans son livre si judicieux sur "La Religion spiritiste", explique la pensée de saint Thomas: "Parce que la première condition que doit réaliser un être viable ou simplement convenable, c'est l'unité. L'unité est inséparable de l'être."

Ainsi l'hypothèse métaphysique que constituent les théories spirites se heurte à des difficultés d'ordre philosophique. Et malgré les autorités dont elle se réclame, elle apparaît comme un résidu d'antiques superstitions par lesquelles on a cherché depuis le long siècle à expliquer des phénomènes qui commencent seulement aujourd'hui à être un objet de science positive.

Un Sacrilege est commis à Port Arthur

Des voleurs enlèvent à l'église Saint-André des ciboires avec les hosties.

DURANT LA NUIT

Port Arthur, Ont., 11.—Des inconnus ont profané par un vol sacrilège l'église catholique Saint-André à Port Arthur, dans la nuit de dimanche. Ils ont ouvert le tabernacle sur le maître-autel et en ont enlevé deux ciboires avec les hosties qu'ils contenaient. Avant d'emporter les vases sacrés avec les hosties, ils ont jeté sur le sol des vêtements sacerdotaux qu'ils ont foulés aux pieds. C'est en ouvrant l'église, vers 6 heures 30 du matin, que le Frère Fluet, découvrit le vol sacrilège. Il vit d'abord, en entrant, des chapes éparpillées sur le plancher et toutes froissées. Ses recherches lui firent ensuite constater que les ciboires et les hosties avaient été enlevés du tabernacle. L'on a pu trouver que les voleurs sont entrés dans l'église en brisant une fenêtre du sous-sol et en passant ensuite par la sacristie.

Il est évident que les criminels n'ont pas voulu commettre simplement un vol puisqu'ils n'ont rien pris dans le tronc des pauvres. Le rév. Père Grenier, S. J., curé de la paroisse, dit que l'on n'a trouvé aucune indication pouvant mettre sur la trace des voleurs sacrilèges. Les deux ciboires volés étaient en argent doré et valaient chacun \$150. Mais on oublie cette perte pour ne penser qu'au sacrilège commis par les voleurs en emportant les hosties que les vases sacrés contenaient.

Service de Banque et Fils Télégraphiques Privés

La Bank of Montreal, à toutes ses succursales, peut donner à ses clients, avec l'aide de ses fils télégraphiques privés reliant tous les grands centres, les avantages d'un service d'information prompt et sûr.

La Bank of Montreal possède les fils télégraphiques particuliers entre Montréal, Québec, Toronto, Winnipeg, Vancouver, New York, Chicago, et San Francisco.

BANK OF MONTREAL

ETABLIE DEPUIS PLUS DE CENT ANS.

Succursale de Trois-Rivières: J. A. BOISJOLI, Gérant.

G. T. MILNE



Le nouveau commissaire du commerce anglais au Canada.

Accord Final

Sur les murs d'une petite ville irlandaise, parut l'autre matin, tracée en hautes lettres blanches, et par une main inconnue l'inscription: "Dieu sauve l'Irlande!" La nuit suivante, le mot "l'Irlande" fut effacé et remplacé par "le Royaume". Piqué au jeu, quelque un à la faveur de l'ombre, revint biffer "le Royaume" et rétablir "l'Irlande". Après plusieurs jours, nouvelle substitution bientôt suivie d'une reprisa de sin-féin, le mot "l'Irlande" reparut tracé en rouge. Cela pouvait devenir monotone. A la fin, vint un troisième peintre de légendes qui corrigea l'inscription. Au soleil levant, on put lire: "Que Dieu nous sauve tous!"

Cela devait être l'opinion générale: il n'y eut plus de corrections à l'inscription murale.

Les appétits difficiles

Quand l'appareil digestif est en mauvais état vous avez besoin de prendre du Sirop de la Mère Seigel.

Les extraits d'herbes médicinales dont se compose ce sirop, fortifient les estomacs fatigués, rendent les aliments plus nourrissants et préservent des nombreuses maladies qui sont la conséquence des indigestions. Le Sirop de la Mère Seigel est en vente en bouteilles de 50c. à \$1.00 dans les pharmacies.

La stabilisation des changes

(Service de la Rente, fait par Versailles-Vidricaire-Boulais limitée)

Le Times de Londres publie un article dans lequel l'auteur se préoccupe de trouver un remède aux fluctuations désordonnées des changes qui s'opposent à la reprise de l'activité commerciale. Ce remède consisterait dans la stabilisation des devises par rapport à l'or, le calcul de la dépréciation étant établi une fois pour toutes. Les transactions en matière de change seraient conduites dans tous les pays à l'échelle d'un par une banque internationale. Les gouvernements s'engageraient de leur côté à fournir leurs propres devises au taux de conversion précédemment établi et, réciproquement, à accepter en paiement, à ce taux, les devises qui leur seraient remises en paiement. Ainsi toutes les devises seraient convertibles en or pour les transactions extérieures, ce qui supprimerait la nécessité du remboursement en or des billets de banque à l'intérieur. La faculté de conversion de chaque pays dépendrait évidemment de l'importance de son stock d'or. D'après ce système, dit l'auteur, le marché serait libéré de la préoccupation d'avoir à compter avec les écarts du change.

Entre fumeurs: —Il est bien difficile, n'est-ce pas, de tomber sur une bonne pipe? —Oh! oui... surtout sans la casso!

—Sa voix est délicieuse, elle a des notes extrêmement élevées. —Oui, mais c'est surtout chez sa couturière.

OIGNONS

soulagés par le REDUCTEUR D'OIGNONS (Narbon Reducer) du Dr Scholl

Cet article a une forme concave particulière fait d'une telle manière afin qu'il s'adapte nettement sur la jointure et évite la pression et la friction empêchant ainsi la déformité de la chaussure.

Il est bien supérieur aux anciens modèles de protecteurs en cuir ou en feutre, attendu qu'il est fait de caoutchouc antistatique et porté directement sur l'onglon à l'intérieur des bas. Il exclut l'air, forme et retient une poche humide qui tient la jointure molle et flexible enlevant l'irritation et l'inflammation ainsi que la peau dure ou la callusité se formant sur l'onglon.

Fait en trois grandeurs pour le pied droit et le pied gauche. Prix 75 c. chaque ou \$1.50 la paire. Vendu par tous les BONS MARCHANDS DE CHAUSSURES.

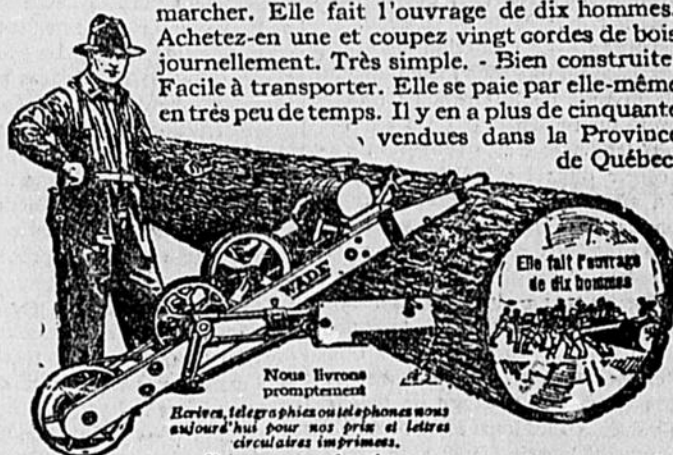
La brochure "Traitement et soins des pieds" du Dr Scholl est envoyée gratuitement sur demande.

THE SCHOLL MFG CO., LTD. Département 12 115 Adelaide St. East, Toronto, Ont. Paris, London, Stockholm, New-York, Chicago, etc.

SCIE PORTATIVE WADE

La Meilleure Connue

Un homme suffit pour la mouvoir et la faire marcher. Elle fait l'ouvrage de dix hommes. Achetez-en une et coupez vingt cordes de bois journalièrement. Très simple. - Bien construite. Facile à transporter. Elle se paie par elle-même en très peu de temps. Il y en a plus de cinquante vendues dans la Province de Québec.



The A. R. Williams Machinery Supply & Company, Limited 326 RUE ST. JACQUES MONTREAL, Que. Tel. Main 5200

Femmes du Canada

"Je demande au peuple du Canada de faire un examen sérieux de la véritable question qui intéresse en ce moment, le Canada. Je demande aux hommes et aux femmes de considérer avec calme et attention les graves problèmes d'intérêt public, et, en tant que je suis concerné, je ne demande pas de faveur, mais je demande de la justice." —ARTHUR MEIGHEN

FEMMES DU CANADA, l'élection générale du 6 décembre sera une des plus importantes de l'histoire du Canada, et Arthur Meighen vous demande de donner à la question en jeu votre attention sincère et impartiale.

Les femmes comme les hommes seront également appelées à décider si la stabilité politique, industrielle et économique, doit être remplacée par le gouvernement d'une classe, par le chaos politique et industriel par la menace de la banqueroute économique.

Les faits sont clairs, chaque femme canadienne se fera sa propre opinion. Elle ne se laissera pas induire en erreur par les autres, elle ne suivra pas aveuglément le passé politique et elle ne se laissera pas entraîner ni par de fausses théories, ni par les idées extrêmes. Chaque femme arrivera à une décision personnelle en se servant du sens commun pratique.

La grande question en jeu c'est le tarif et voici les faits en résumé.

Le tarif canadien actuel, en tant qu'il touche aux nécessités de la vie, est très modéré. Ce tarif est maintenu tel qu'il est dans le seul et unique but de garder au Canada les industries canadiennes qui emploient un nombre toujours grandissant d'ouvriers canadiens et développent les ressources du Canada.

Meighen demande avec fermeté le maintien d'un tarif raisonnable. Ce tarif est en ce moment plus nécessaire que jamais. Tous les autres grands pays maintiennent ou évaluent leurs tarifs de façon à conserver leur marché domestique pour les peuples qui les habitent.

Avec la politique libre-échangiste de CRERAR, le Canada serait inondé de marchandises étrangères, surtout de marchandises américaines. L'industrie canadienne trouverait la ruine, des milliers d'hommes et de femmes seraient sans ouvrage, ce serait la misère pour eux et pour leurs enfants. Le grand marché canadien des cultivateurs serait sérieusement affecté, les taxes seraient augmentées et les ouvriers canadiens seraient obligés de s'exiler aux Etats-Unis pour trouver de l'emploi.

Quoique la politique tarifaire de KING soit nébuleuse, elle ne tend pas moins à la destruction du tarif et donnerait pratiquement les mêmes résultats.

LA POLITIQUE DE MEIGHEN, TOUT LE MONDE LA CONNAIT. C'est la seule politique qui fait maintenir la confiance et qui fait donner de l'ouvrage à toutes les classes du peuple.

Ce qui précède est l'exposé clair de conclusions logiques déduites des faits.

Etudiez la question avec soin, non avec parti pris, mais avec impartialité.

Formez-vous une opinion personnelle, tenez-y avec force et voyez à ce que vous puissiez exercer votre droit de vote. Faites-vous enregistrer.

Le Canada veut Meighen

Pour nos amis les Cultivateurs

LES PRODUITS DE LA FERME

Regain d'activité sur le marché du beurre, du fromage et des œufs.

Beurre.—Le marché local est assez actif. A cette époque de l'année affluent les demandes d'approvisionnement pour l'hiver dans la plupart des familles, de sorte que le commerce est soutenu tant chez les entrepreneurs que chez les détaillants. Le marché de New-York n'est cependant pas aussi favorable, ayant fléchi de 2 centins par livre au cours de la semaine dernière, ce qui a eu pour effet de faire tomber de 1c à 1 3/8c les prix sur le marché de Montréal. Voici les cotes dans le gros Beurre de crémère, de la meilleure qualité, 38c à 38 1/2c; beurre de crémère pasteurisé 39 1/8c.

On a vendu à l'enchère, la semaine dernière, 1,732 colis de beurre de crémère contre 1,802, la semaine précédente et 2,123 la semaine correspondante en 1920. Les ventes à l'île Verte ont rapporté 36 1/4c par livre, à Saint-Pascal, 38 1/2c, à Farnham, 36 3/4c. Les arrivages pendant la semaine finissant le 5 novembre courant sur le marché de Montréal, se sont totalisés à 5,933 colis—une diminution de 1,38 colis comparativement à la semaine précédente, et du 1er mai au 5 novembre 1921, 42,598 colis de plus que pendant la période correspondante en 1920.

Fromage.—La réduction des stocks locaux jointe à une plus forte demande sur le marché de la Grande Bretagne a donné un regain d'activité au marché du fromage. Cette réduction s'est fait sentir dans les halles rurales où l'on a enregistré une légère augmentation de prix dans certains cas. Le prix de plus élevé a été 14 5/8 par livre à Napanee et le plus bas, 13 1/8c à Saint-Pascal et à Victoriaville. Aux enchères tenues à Montréal, le fromage blanc No 1 a été vendu à 15 1/16c et le coloré No 1 à 13 13/16c. Aux entrepôts Gould, le fromage de Québec a été vendu à 14c, livré à Montréal, et le fromage d'Ontario 14c, f. o. b.

Les arrivages pendant la semaine finissant le 5 novembre courant se sont totalisés à 33,069 boîtes soit une augmentation de 4,608 boîtes, comparativement, à la semaine précédente et de 384 boîtes, comparativement à la semaine correspondante en 1920. Du 1er mai au 5 novembre 1921 on a reçu ici 129,882 boîtes de plus que pendant la période correspondante en 1920.

HALLES RURALES

Farnham, 7.—Sur 200 boîtes de beurre offertes en vente ici samedi, 80 ont été écoulées à 36 3/4c par livre. La balance n'a pas été vendue. Le comptoir a été fermé pour la saison.

œufs.—Le marché aux œufs frais a encore subi une nouvelle hausse, cette semaine. La quantité reçue est toujours inférieure à la demande, et l'on prévoit de nouvelles hausses, pour cette qualité d'œufs qui deviendra de plus en plus rare à mesure que la saison avance.

Le marché aux œufs d'entrepôts est toujours très ferme, la demande est considérable. On rapporte aussi une hausse de 2c par douzaine sur nos marchés. La demande pour le marché anglais a cette dernière avance de prix se continue, ce qui contribue à tenir ce marché très ferme.

Les prix en lots pour le commerce de gros sont: Œufs strictement frais pondus 62c à 65c; Œufs choisis d'entrepôts, 50c; œufs d'entrepôts No 1, 43c.

Les arrivages pendant la semaine finissant le 5 novembre courant se sont totalisés à 23,865 caisses contre 24,132 la semaine précédente et 12,474 la semaine correspondante en 1920. Du 1er mai au 5 novembre 1921 les arrivages à Montréal ont été de 267 caisses de moins que pendant la semaine précédente, mais de 11,391 caisses de plus que pendant la semaine correspondante en 1920. Du 1er mai au 5 novembre 1921 les arrivages sont de 68,700 caisses de moins que pendant la période correspondante, l'an dernier.

Volailles vivantes.—Arrivages abondants, mais de qualité laissant beaucoup à désirer. La demande n'est bonne que pour les sujets bien préparés et particulièrement pour les poulets engraisés au lait. Prix du gros: Dinde, No 1, 35c; No 2, 33c; No 3, 31c la livre; poulets de choix 25c; No 1, 20c; No 2, 15c; No 3, 11c la livre; poules No 1, 23c; No 2, 18c; No 3, 11 1/2c; ceps, 12c la livre; canards No 1, 27c; No 2, 25c; No 3, 23c.

Miel.—Il y a peu d'activité dans le commerce de ce produit. Les prix sont en gros lots: Miel blanc No 1, 14c; No 2, 12c; No 3, 9c; miel ambré, No 1, 12c; No 2, 11c; miel brun, No 1, 11c; No 2, 10c; No 3, 9c.

Sucre et sirop d'érable.—Le marché est stationnaire, sucre en pains d'une livre, No 1, 14c; en gros pains, 12c; No 2, 10c; No 3, 8c; sirop en canistres d'un demi ou d'un gallon, No 1, \$1.75; No 2, \$1.60; No 3, \$1.45.

Pommes de terre.—Les prix varient de \$1.10 à \$1.25 par poche de 90 livres, en lots de chars.

Fèves.—Marché stable. Il y a peu de demandes pour les chantiers. Prix \$2.75 à \$2.90 le minot, f. o. b. Montréal.

Pois.—Marché très ferme. Les pois bien cuisants de la dernière saison sont très rares. Prix: \$5.50 à \$6.50 la poche de 120 livres.

Laine.—Lavée No 1, 30c; No 2, 25c; No 3, 20c; non lavée, No 1, 21c; No 2, 17c; No 3, 14c; rejetée, 12c.

Peaux.—Peaux de bœufs, 5c à 8c la livre; peaux de mouton, 25c à 40c chacune; peaux d'agneaux, 20c à 35c chacune; peaux de veaux de champ 8c à 10c la livre; peaux de veaux de lait, 18c la livre; peaux de chevaux, \$2 à \$3 chacune, suivant granheur.

Farine.—On cote: 1ère qualité, \$7.40; 2e qualité, \$6.90; forte à boulangier, \$6.70.

Son du Manitoba en lots de chars, \$21.25.

Gru. \$23.25, sac compris, moins 25c par tonne, au comptant.

Avoine roulée. \$2.85 à \$2.90 le sac de 90 livres.

Foin.—Mil No 2, \$27 à \$28; qualités inférieures \$24 à \$25 la tonne.

PROTECTION DES PLANTES EN HIVER

Certaines plantes demandent à être protégées en hiver. Il ne faut pas beaucoup de protection, mais elle est essentielle; sans elle les plantes meurent ou sont fortement endommagées, et les arbres fruitiers notamment rapportent beaucoup de fruits. Les plantes que l'on protège généralement contre la température sont les fraisiers, les framboisiers, les vignes et les rosiers. Il y en a d'autres qu'il faut protéger contre les souris.

Nous avons constaté par expérience que les fraisiers non recouverts d'un paillis passent souvent très bien l'hiver, mais il y a des hivers où tous les plants périssent lorsqu'ils ne sont pas recouverts d'un paillis, de sorte qu'il vaut mieux ne pas courir de risques. Pour recouvrir les fraisiers on attend généralement jusqu'au moment où l'hiver va s'établir, puis on étale sur les plants une légère couverture de paille non tassée. Dans la plupart des endroits il suffit d'en mettre assez pour couvrir les plants afin d'empêcher les dégels ou les gels subits. Un paillis épais fait souvent plus de mal que de bien. Il faut que cette paille soit propre pour qu'elle n'apporte pas de mauvaises herbes avec elle. Le foin de marais, lorsqu'on peut s'en procurer, et qui est relativement exempt de graines de mauvaises herbes est bon également. Il ne pèse pas trop lourdement sur les plantes. Dans les endroits où les framboisiers souffrent de l'hiver il suffit, pour les protéger, de recouvrir leurs tiges juste avant que l'hiver ne s'établisse et de tenir les pointes en bas avec de la terre. La neige les recouvre ainsi plus vite que s'ils n'étaient pas courbés. Dans un endroit où il n'y a que très peu de neige et où les hivers sont très froids il vaut mieux recouvrir entièrement les tiges avec de la terre. Les vignes demandent également à être protégées, sauf dans les districts où on les cultive pour la vente du raisin. Quelques jours avant que la terre ne gèle, les vignes que l'on a taillées au préalable sont courbées et on les recouvre de terre qu'on laisse jusqu'en mai suivant, car ce sont les gelées du printemps qui endommagent la récolte.

Il faut protéger, les rosiers dans la plupart des localités au Canada si l'on veut qu'ils résistent à l'hiver, et les moyens de protection que l'on emploie ne sont pas toujours bons. Le meilleur moyen est de recouvrir la plante avec de la terre. Lorsque cela n'est pas facile ni possible on rehausse la base de la plante avec de la terre jusqu'à une hauteur de douze pouces ou plus puis l'on recouvre la tige et on la tient en place avec de la terre. On peut ensuite mettre des branchages ou des feuilles pardessus pour aider à re-

cueillir la neige et à donner une meilleure protection. Pour les rosiers grimpants, c'est un bon système que de les recouvrir d'une caisse remplie de feuilles sèches; le dessus de cette caisse doit être imperméable pour que les feuilles restent sèches.

Les souris abiment tous les ans beaucoup d'arbres au Canada à tel point que ces arbres meurent. On peut prévenir ces dégâts en enveloppant le tronc des arbres avec du papier à construction juste avant l'hiver. On met ce papier de façon à ce qu'il touche au sol et on en rehausse la base avec un peu de terre pour que les souris ne puissent pas attaquer l'arbre par-dessous. Les souris ne rongent généralement pas à travers un papier de ce genre, et comme elles attaquent presque toujours l'arbre près de terre il est inutile que le papier ait plus de dix-huit pouces à deux pieds de hauteur. On attache le papier avec de la ficelle après l'avoir mis en place, pour qu'il ne tombe pas.

W. T. Macoun,
Horticulteur du Dominion.

Le tabac et les allumettes en combustion sont surtout à craindre comme causes des feux de forêts. Les bois en pleine croissance fournissent du travail; les forêts dévastées par le feu n'en donnent à personne. Ne soyez pas responsables de la destruction d'une belle forêt.

Des pompes portatives à gazoline d'une force allant jusqu'à dix chevaux-vapeur et pouvant refouler l'eau dans 1,500 pieds de boyau sont actuellement employées par les services forestiers du gouvernement fédéral et des provinces pour combattre les feux de forêts.

L'un des vieux capitaines de César a dit: "Je n'ai jamais vu César déposer les armes en présence d'un ennemi armé." Le feu est toujours l'ennemi armé de la forêt. Ne déposez pas les armes de la vigilance et ne donnez pas au feu la chance de se propager en laissant allumés vos feux de campements, en jetant au loin des allumettes à moitié éteintes ou de la cendre de pipe encore rouge.

Si cette page était un billet d'un dollar, personne ne la brûlerait. Nos forêts canadiennes sont pleines d'arbres dont chacun vaut bien des billets d'un dollar, et cependant des personnes laissent leurs feux de campement allumés, jettent leurs allumettes en combustion et, par leur insouciance, font brûler de grandes étendues de forêts.

Un manifestant, s'en est tiré d'une bagarre avec un œil poché et des contusions un peu partout, ce qui ne l'empêche pas d'avoir le mot pour rire. —On parlait de coup d'Etat... dit-il. Eh bien moi, j'ai reçu des tas de coups.

La Société de Propagande Catholique

TEMOIGNAGES DE HAUTE APPROBATION

(Son Eminence le Cardinal Bégin):

"Vous m'annoncez la fondation d'une 'Société de Propagande catholique', ayant pour but de travailler dans les intérêts de l'Eglise et de mieux faire connaître ses fils les plus illustres, et désireuse de ne poursuivre son œuvre 'qu'en stricte conformité de vue et d'action avec l'autorité diocésaine.' 'Je ne puis qu'approuver votre projet, souhaitant que la nouvelle société fonctionne sans nuire à l'action si utile des diverses sociétés catholiques déjà existantes; et qu'elle porte les meilleurs fruits.' (Sa Grandeur Mgr F.-X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières):

"Votre Société de Propagande catholique, avec son Comité d'hommes distingués, et ses causeurs de haute réputation, mérite assurément l'encouragement le plus prononcé.

"Je m'empresse de lui donner toute mon approbation, de la bénir de tout cœur, et lui souhaiter plein et entier succès."

(Mgr Ross, administrateur, au nom de Mgr l'Evêque de Rimouski): "Faire mieux connaître les grands catholiques qui ont compris le sens de la vie et ont fait atteindre à la leur le plein épanouissement dont elle était susceptible: voilà le but que se propose votre Société. C'est de l'action catholique de la plus belle marque; c'est de la vraie 'propagande catholique', comme l'indique son nom. Aussi je loue de tout cœur cette bienfaisante initiative.

"Comme moyen d'action, votre Société se propose de donner des soirées-causeries dans divers centres, les présentant dans un cadre dont l'esprit et l'art feraient les frais de décoration. C'est la manière la plus prenante pour attirer les auditeurs et assurer l'efficacité de la bonne parole.

"Les exemples vécus que votre Société se propose de mettre sous les yeux de nos catholiques, sont de nature à faire voir à plusieurs—plus ou moins atteints de myopie—que le catholicisme est le ferment le plus actif de toutes les énergies, et que si les catholiques n'atteignent pas tous les sommets où règnent les élites, c'est qu'ils ont négligé de faire valoir cette vitalité dont la vérité divine et la vie sur-naturelle ont déposé le germe fécond dans l'âme du baptisé.

"Puisse votre Société faire comprendre davantage, et à plus de catholiques, la force de cette parole du Christ: 'Je suis la vie'. Ce qui veut dire que la religion de Jésus-Christ possède les éléments capables d'élever une vie d'homme à sa plus grande hauteur et de lui assurer dans tous les domaines la plus grande valeur que puisse atteindre une vie humaine. Le catholicisme ne demande qu'à être vécu."

La Société de Propagande Catholique

SIÈGE SOCIAL A MONTREAL

Membres du Comité d'Honneur: S. G. Mgr G. Gauthier, Recteur de l'Université de Montréal Sir Chs Fitzpatrick, Lieut.-Gouv. de la Prov. de Québec. L'Hon. Sén. N.-A. Belcourt, Ottawa

L'Hon. Juge E.-F. Surveyer, Montréal. L'Hon. Juge P. Cousineau, Montréal.

Administrateur: L.-C. Farley, B. A., 331 De Lanaudière, Montréal.

BUT ET MOYENS D'ACTION

BUT: Les exemples laissés par les personnes qui se sont illustrées tant par leur vie que par leur action sociale et religieuse, ont de tout temps concouru à entretenir et à fortifier la vie chrétienne dans les âmes. Pour pénétrer dans l'intimité des hommes qui ont subi courageusement les épreuves de leur vie, qui ont su utiliser leurs talents, bénéficier des grâces de Dieu et se rendre utiles à leurs semblables, l'on conçoit une conviction plus éclairée et plus ferme des vérités catholiques, un désir plus ardent de vivre sa foi et d'en puiser les ressources dans l'accomplissement sérieux de ses devoirs religieux, dans l'étude, dans la formation de la volonté et du caractère.

La SOCIÉTÉ DE PROPAGANDE CATHOLIQUE croit ainsi être utile en permettant aux catholiques de notre temps de prendre un contact plus intime avec les grandes figures catholiques tant des siècles passés que de notre époque. Cette société espère ainsi concourir à entretenir une atmosphère de vie saine et bienfaisante, parce que chrétienne, apte à fortifier les volontés dans le bien, à les mieux préparer à vaincre les nombreux obstacles que notre vie chrétienne rencontre tant dans la soif déordonnée des biens matériels et des jouissances, que dans les exemples déprimants apportés par la plupart des théâtres, des cinémas, des journaux et des livres.

MOYENS D'ACTION: Pour concourir à cette fin, la SOCIÉTÉ DE PROPAGANDE

CATHOLIQUE

désire organiser dans tous les centres favorables, des soirées-causeries. Agrémentées par le chant et la musique, ces soirées permettront d'entendre des causeurs émérites rappeler l'action sociale, économique ou religieuse d'un personnage se rapprochant d'assez près de nos contemporains. Ces soirées seront autant que possible présidées par une personnalité de marque, ajoutant par sa présence et par sa parole à l'intérêt suscité par le conférencier.

A ces soirées-causeries, la SOCIÉTÉ DE PROPAGANDE CATHOLIQUE ajoutera la propagande des bons livres.

DIRECTION:

La SOCIÉTÉ DE PROPAGANDE CATHOLIQUE entend ne poursuivre son œuvre qu'en stricte conformité de vues et d'action avec l'autorité religieuse. Elle entend d'avance subordonner chacun de ses moyens d'action aux directions de la Sainte Eglise Catholique, à laquelle elle se compte fière de promettre complète obéissance.

CONCOURS:

Tout en tenant compte que le bien n'augmente pas toujours en proportion de la multiplicité des œuvres, la SOCIÉTÉ DE PROPAGANDE CATHOLIQUE croit répondre à un besoin assez urgent, pour solliciter et souhaiter le concours de tous les hommes d'œuvres désireux de pénétrer leur milieu, autant que possible d'une atmosphère vraiment catholique, apportant au peuple la fierté de sa foi, les hautes raisons de ses exigences, et lui faisant entrevoir en quelque sorte la récompense de ses sacrifices et de sa fidélité.

SAINTS PROTECTEURS:

La SOCIÉTÉ DE PROPAGANDE CATHOLIQUE se place spécialement sous la protection du Saint-Esprit et de la Sainte-Vierge. Elle demande à ses propagandistes et à ses amis de prier particulièrement à ses intentions aux fêtes de la Pentecôte et de l'Immaculée Conception.

Téléphone Bell 1018

FOURRURES

Mme E. JOECKEL

REPARATION—REMODELAGE

Teinture de fourrures usagées

Hudson Seal—Seal—Renard—Mouton de Perse, etc.

Coin des Forges et Hart

Les Trois-Rivières.

Nous avons besoin de bons agents sollicitateurs

Pour nous représenter dans les localités de Shawinigan Falls, Grand'Mère, Sherbrooke, Drummondville et Québec, Salaire et Commission. Nous donnerons aussi une position permanente de gérance à celui qui produira le plus dans les deux premières semaines.

S'adresser par lettre ou voir

John P. Martin, Agent Financier

93 rue St-Antoine, Trois-Rivières.

Les Pommes de la Nouvelle-Ecosse



Nulla part au Canada, la culture des pommes est-elle plus prospère que dans la vallée d'Annapolis, en Nouvelle-Ecosse. On en trouve la raison dans le fait qu'à part la fertilité du sol et les conditions climatiques favorables, les vastes et innombrables vergers sont groupés ensemble sur une longue chaîne ininterrompue. La vallée a en effet 80 milles de long et 9 milles de large et est pratiquement couverte de superbes pomiers qui chaque automne, produisent des milliers de minots de fruits savoureux. Comme la vallée est effectivement desservie par la ligne du Dominion Atlantic, qui la traverse presque sur toute sa longueur, les moyens de transport sont excellents et les producteurs peuvent effectuer leurs exportations avec toutes les facilités possibles. Il y a cependant une autre raison pourquoi l'industrie fruitière a atteint son développement actuel en Acadie, c'est la manière systématique avec laquelle les fruits de la région sont mis sur le marché. Plus de la moitié de la production est entre les mains de sociétés coopératives et chaque section de la vallée d'Annapolis possède son association coopérative, responsable à une organisation centrale, la United Fruits Companies. Tous les fruits mis sur le marché par cette organisation sont emballés de la même manière et portent tous l'étiquette de la United Fruits. Les méthodes d'opération de cette vaste coopérative, dont les détails seraient trop longs à énumérer ici, sont fort intéressantes et quiconque s'occupe de la culture des fruits devrait les étudier soigneusement. Les quartiers-généraux de l'Association sont à Berwick, qui se trouve en même temps le principal point d'expédition. La plus grande partie des pommes de la Nouvelle-Ecosse est expédiée en Grande-Bretagne, principalement à Londres, où se trouvent les plus importants marchés du Royaume-Uni. En 1911, alors que la récolte fut des plus abondantes, la province vendit près de 2,000,000 de barils de pommes. C'est vers cette époque que l'on commença à expédier des pommes vers les provinces prairies, un commerce qui n'a fait que se développer depuis. On peut dire la même chose des exportations en Amérique du Sud et en Afrique du Sud, lesquelles commencent à y avoir une quel-

Vient de Paraître

Une nouvelle brochure

Saint-Jean-Berchmans

PATRON DE LA JEUNESSE

que le Canada s'apprête à glorifier le 26 novembre, jour de sa fête.

Cette brochure devrait être repandue à profusion dans toutes les paroisses, surtout dans les écoles.

10 sous l'exemplaire, \$6.00 le cent, \$50; le mille.

Confiez vos commandes au

Service de Librairie de l'A. C. J. C.

491, rue Saint-Maurice, Les Trois-Rivières.

Notre représentant ira vous voir

C'est un fait prouvé aujourd'hui qu'une marchandise bien annoncée est d'ores et déjà vendue.

Le Bien Public est le meilleur médium d'annonces aux Trois-Rivières

Appelez 640 ou 715j

et notre représentant se fera un plaisir d'aller vous voir.



LE COIN DES DAMES



Concours Littéraire

"NOUVELLE" OU "CONTE DE NOËL"

AUX LECTEURS ET LECTRICES DU "COIN DES DAMES"

Ecoutez bien la jolie nouvelle que j'ai grand plaisir à vous annoncer aujourd'hui, sachant toute la joie et l'intérêt qu'elle va répandre parmi vous.

Allons, approchez-vous, voici le secret: La page aura, à l'occasion de la fête de Noël, son deuxième concours littéraire.

Le sujet: "Une nouvelle ou conte de Noël".

CONDITIONS:

Les manuscrits devront être écrits en prose et sur un seul côté du feuillet.

Les travaux seront jugés d'après le fond, la clarté du style, la précision et l'exactitude de la narration.

Deux jolis prix seront donnés aux lauréats.

Les meilleurs travaux non primés seront "mentionnés" spécialement.

Les réponses devront être signées d'un pseudonyme.

Chaque envoi devra être accompagné d'une enveloppe cachetée, contenant les noms et adresse du concurrent. Toutes les réponses adressées au concours deviendront la propriété du "Bien Public".

Les travaux seront jugés par les lecteurs et lectrices du "Bien Public".

Un "bulletin de vote" contenant les explications nécessaires sera publié dans notre page, vers la fin du concours.

Le concours ouvert dès aujourd'hui, se terminera le 20 décembre prochain.

La publication des travaux commencera dans le No. de Noël.

Le franc succès obtenu lors de notre premier concours: "Les Berceaux", nous permet d'espérer encore cette fois, une abondante moisson littéraire.

A l'œuvre donc, frérots et sœurs du Coin des Dames, et que chacun et chacune nous apporte dans notre sabot de Noël, le sourire de sa plume. Qui sait! ce sourire fera peut-être éclore un premier prix...

Les travaux devront être adressés à:

Fleurlette de GIVRE,
"Le Bien Public",
3 Rue Hart,
Les Trois-Rivières.

EN REVANT

Dédié à Fleurlette de Givre.

Quand les vents inspirés
Chantent des rêveries,
Et que les fleurs des prés
Parfument nos prairies.

Quand montent du bosquet
Les senteurs réveillées
Des têtes du muguet,
Lentement effeuillées.

Mon âme veut s'enfuir
De la terre exilée...
Oh, que je voudrais fuir
Comme une chose ailée!

Arthur de Kedgewick.

Kedgewick N. B. juillet 1921.

L'Almanach de St-François

Que je viens de recevoir est vraiment une œuvre d'art que voudront se procurer, non seulement les disciples de St-François, mais tous ceux que la haute et bonne littérature passionne.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur les articles intéressants ou agréablement spirituels qu'il contient; sur les illustrations magnifiques qui ornent presque chaque page, pour avoir bel et bien le désir de se procurer cet almanach à la tenue typographique irréprochable.

On peut se procurer "l'Almanach de St-François" en s'adressant à: Maison Ste-Claire, rue St-Maurice; Service de Librairie, 491 Rue St-Maurice; Imprimerie P. R. Dupont, 197 Rue Notre-Dame, moyennant .25 sous l'unité. Poste, .05 sous en plus.

Cordial merci pour l'envoi d'un exemplaire.

F. de G.

En amour on devient quelquefois
un, en amitié, on reste toujours deux.

CUEILLETES

La médisance et la calomnie sont
acérés par les deux bouts; ils blessent
souvent la main qui les enfonce.

Il n'y a point de richesse plus grande
que la santé ni de plaisir égal à la
joie du cœur.

La propreté est l'égance du pauvre.

Quelle amitié sera en état de vivre
si elle ne sait rien pardonner?

La grandeur de l'âme se mesure sur
la charité.

Saint Bernard.

Courrier du Coin

Fluette:—Où l'argent tient lieu de

bien des choses chez certains hommes, et il y en a chez qui il tient lieu de "tout". Pour ceux-là tout s'achète, même les cœurs, même... les âmes. Vous êtes une brave petite femme qui vous dévouez à toutes les bonnes œuvres qui réclament le concours féminin. J'espère que votre santé s'améliorera, et vous permettra de faire tout ce bien que dans votre générosité vous désirez accomplir.

Grisélidis:—Votre bonjour m'est doux, doux, doux. L'article paraîtra. Je vous attends toujours, amie Grisélidis.

Perle Noire:—Tiens, la voilà, me suis-je écriée, ce matin, en reconnaissant votre écriture au courrier. Et vous m'arrivez au milieu d'une avalanche de blancs flocons, car vous savez, c'est l'hiver ici, le bel hiver blanc de notre beau Canada. Cela ne vous donne-t-il pas un peu la nostalgie, petite américaine? ... Votre oncle recevra le journal à l'adresse indiquée. Pour les Etats-Unis l'abonnement est de trois dollars par an. Venez nous raconter vos impressions de là-bas.

Arthur de Kedgewick:—C'est toujours avec un vif plaisir que notre page reçoit la visite de l'un de ses "pays". Ecrivez-nous aussi en prose quelques fois, voulez-vous? ... Merci pour la pensée délicate. Je publierai, avec plaisir. Au revoir. Pleut-il de la blanche mousse, dans vos régions?

Eliane:—Bonjour ma chère amie, vous avez droit à toutes mes félicitations, et vous me voyez ravie de vous savoir aussi parfaitement heureuse. Vous avez raison, et je crois sincèrement que les joies de la maternité sont les meilleures et les plus grandes que puisse éprouver une femme. Je "crois" que vous avez toutes les qualités pour devenir une petite maman adorable et adorée. Et je "crois" surtout que pour ma petite amie, le prince charmant n'est pas loin et c'est en vous souhaitant la réalisation de ce "credo" que je vous embrasse de tout mon cœur.

Mde A. V.:—Comme vous voilà occupé, à toutes vos œuvres. Comme les pauvres enfants doivent vous aimer et vous bénir! ... C'est ainsi que la vie s'écoule, sans que nos désirs ni nos regrets puissent jamais "suspendre son vol". Heureuses ou tristes, les minutes deviennent des heures, des journées, des années, et l'existence la plus longue a vite fait le compte de ses ans.

Paula Rucla:—C'est toute une étude que vous me demandez là, mon amie. Mais oui, votre style me plaît bien à moi, et il ne manque sûrement pas de précision ni de simplicité, alors, vous le voyez, vous possédez déjà deux qualités qui vous aideront à écrire joliment. Il vous reste à essayer, le reste viendra avec la pratique. Vous avez raison d'aimer la lecture, les joies de l'esprit sont les plus douces; celles qui durent le plus longtemps et apportent le moins de déceptions. Ils sont nombreux les sujets; regardez autour de vous, dans votre famille, au dehors que de croquis, de comparaisons, d'études ne pouvez-vous pas faire. Je vous attendrai donc ma petite amie, et serai heureuse si je puis publier. A Bientôt.

Mysoli:—C'est toutes grandes que j'ouvre les portes de mon petit "Coin" pour y laisser entrer la nouvelle venue. Toutes les jolies choses que chante votre plume me disent toute la délicatesse de la nouvelle amie, et vous assurent déjà toute ma sympathie. Certes oui, il faudra l'exercer sérieusement cette fine plume qui paraît ne pas manquer de sève. Allez ma petite amie, ce ne sont pas les grandes phrases qui comptent chez nous, mais la sincérité des mots tout courts. Le temps que j'emploie à lire mes bonnes amies du coin n'est pas du temps perdu et je compte que vous reviendrez souvent. Alors c'est au revoir?

Sitio:—J'accuse réception de la bonne lettre et de l'article que j'envoie à la publication. L'amitié, mon amie, vous avez raison, il ne faut pas la gaspiller. Puisque la "grande confiance" qui en découle est une parcelle de notre cœur, ne la donnons qu'à bon escient. Son cœur, il ne faut pas le semer à tous les vents, ni le long de toutes les routes... Mais le garder pour ceux-là seuls qui sauront en comprendre les aspirations et les besoins. Oui, il faut se souvenir de ceux qui nous ont aimés et qui nous ont précédés dans l'au-delà; puisque "se souvenir", c'est encore la manière d'être que nous avons d'honneur, leur mémoire. Merci de ne pas oublier celle qui fut pour moi la plus douce des mères... Au revoir.

Brin d'herbe NYves:—Elle est la

Le Vote des Femmes

Par l'abbé Elie J. Auclair

Aux élections de décembre prochain, les femmes du Canada, pour la première fois, vont voter. Tout au moins, elles sont appelées à donner leur vote. C'est un fait. Le parlement canadien, malgré l'opposition d'un certain nombre de députés, surtout de députés canadiens-français, a adopté, en 1918 une loi reconnaissant aux femmes le droit de suffrage dans les élections politiques. C'est d'ailleurs, il convient de le reconnaître, la tendance générale à laquelle on cède de plus en plus un peu partout. Est-ce un bien, est-ce un mal? L'un de nos plus distingués confrères a répondu récemment, dans une conférence publique, sans aucune réserve ou presque: "Avec tout le respect possible pour l'opinion contraire, nous croyons que l'intervention des femmes dans les élections politiques est un bien pour la société." Et pourtant!

Mgr Paquet, le savant professeur de Québec, dont la parole et la plume font autorité dans le monde entier, a donné dans le "Canada français", il y a trois ans, une substantielle étude — "Le féminisme et les catholiques canadiens" — que la "Documentation catholique" de Paris a reproduite in-extenso, où l'intervention des femmes dans les élections politiques est loin d'être admise avec une égale faveur. L'éminent théologien soutient carrément la thèse contraire au suffrage des femmes considéré d'une manière absolue. Il ajoute cependant, dans une note au bas de la page: "Mais il y a l'hypothèse où le vote féminin, dans un pays, est légal, et où les femmes mal inspirées s'en servent pour des fins perverses. En ce cas, ne vaut-il pas mieux que les femmes catholiques usent elles-mêmes de leur droit de suffrage et s'efforcent ainsi de neutraliser l'action électorale que l'on redoute? Plusieurs le pensent, si toutefois l'on peut par là éviter un plus grand mal."

Cette admission conditionnelle n'a pas eu l'heure de plaire, sans doute, tant elle est limitée, aux tenants avoués du féminisme, qui déclarent que la femme supportant les mêmes charges que l'homme, elle doit voter comme lui, puisque sans cela le suffrage universel n'est plus universel; que la femme est aussi capable de bien voter que l'homme et que dans plus d'un cas elle l'aurait fait mieux que lui, si son droit eût été reconnu plus tôt, par exemple, au sujet des lois de laïcité en France et de celle du divorce au Canada; que, d'ailleurs, le droit d'être, pour elle ne comporte pas celui d'être élue; qu'au surplus, l'Eglise nous laisse à ce sujet pleine et entière liberté, que le moyen-âge a connu le vote des femmes du consentement des autorités ecclésiastiques et que le pape actuel aurait dit: "Non seulement je désire que les femmes voient, mais je voudrais les voir voter partout."

Nous comprenons parfaitement, étant donné que le droit de vote des femmes existe légalement, qu'il convient de travailler à leur éducation civique et nous approuvons très volontiers, ceux qui se vouent à cette tâche délicate. Mais il nous semble que de là à poser en principe que l'intervention des femmes dans la politique est un bien il y a une marge considérable.

En aucune façon nous ne voulons ici nous faire le champion de la thèse anti-féministe sur le terrain pratique des faits. La femme a désormais chez nous le droit de vote. Nous lui souhaitons, comme à l'homme d'ailleurs, de bien voter. Un point, c'est tout.

Mais ne serait-il pas opportun de redire une fois de plus à nos femmes électrices qu'elles doivent tâcher de rester femmes quand même et ne pas s'exposer à entrer d'emblée dans les luttes et les mœurs chères à nos politiciens? Nous savons que c'est là le désir des plus distingués d'entre nos féministes catholiques. Aussi sommes-nous à l'aise pour rappeler à notre tour, l'enseignement traditionnel des chaires catholiques, qui est également celui du bon sens.

Dans le discours qu'il adressait aux

bienvenue la chère petite fille qui m'arrêta ce matin. Il ne faudra plus envier les autres, maintenant que vous savez combien c'est facile de venir causer avec la grande amie. Revenez me dire ce qui fait votre vie, votre joie et, si cela arrive parfois, votre peine. La grande amie sait écouter toutes les choses de ses petites amies, ceux qui sont parfois plaintifs, comme les chansons gaies des correspondantes dont la vie est heureuse.

Mikado:—Ne laissez pas mon ami, la défiance prendre racine en votre cœur. L'habitude de douter des sentiments les plus vrais s'insinuera en vous, et à la longue altérera les plus généreux mouvements de votre âme. Vous savez, que vous êtes le très bienvenu, et qu'il faudra revenir.

Alice de Valcourt:—Votre place est toujours à vous, qui êtes une fidèle de la première heure. J'espère que vous exercerez de nouveau votre plume dans le présent concours. J'aurai le souvenir demandé, afin que ce grand désir se réalise, pour votre bonheur. Viendrez-vous m'en donner le résultat?

Yane:—Elle fut trouvée délicieuse votre dernière pensée du jour. Je vous dépêche un sourire.

Fleurlette de Givre.

même, peut réclamer le droit de vote dans toutes les élections populaires. Cet argument pour nous est sans valeur. Nous estimons la thèse du peuple souverain fautive et dangereuse... La même où le suffrage universel des hommes est en vigueur, ce système fonctionne non pas parce qu'il est une forme nécessaire et oblige du droit naturel, mais parce que, dans ces pays, le régime démocratique auquel les citoyens sont soumis s'est organisé sur la base d'une participation très large des classes populaires aux affaires de l'Etat. C'est un élément variable et contingent. Le suffrage des hommes, quelque étendu qu'il soit, n'entraîne donc pas logiquement celui des femmes...

Est-il désirable, au moins, se demander Mgr Paquet, que le droit de suffrage politique, dans la mesure où la loi l'accorde aux hommes, soit de même octroyé aux femmes? Il répond qu'en fait on l'a cru aux Etats-Unis, en Australie, au Danemark, en Norvège, et que le Canada vient d'embolter le pas (en 1918). Mais il continue: "Cette législation nouvelle a créé, parmi les catholiques canadiens, une impression fâcheuse. Elle blesse leurs sentiments sur la femme et sa mission. La femme en général, spécialement la femme chrétienne, travaillée avec tant de soins et depuis tant de siècles par les mains de la religion, ne nous semble pas faite pour l'arène politique. Son sexe même vibrent les plus généreux instincts de notre nature et où s'incarnent la douceur aimable et la bonté pacifiante l'éloigne des querelles de la tribune et du tumulte de la place publique..."

Moins la femme se commet dans la poussière de la rue et la mêlée des partis, plus sa personne s'impose à la considération publique, en même temps que sa mission se poursuit dans toute sa sérénité beauté... La femme est la joie des foyers, le lien des familles, la force des traditions, l'espoir des générations. Là où les lois s'élèvent, elle ne peut être que médiocre. Là où les hommes ne font, elle excelle. Elle se montre supérieure, incomparable, dans le milieu où la nature l'a placée et où tout exige qu'elle soit maintenue...

C'est moins, sans doute, une question de doctrine religieuse que de sens catholique et social. De biens chrétiens, quelques évêques même, ont cru sage de ne point condamner le suffrage féminin. Tel n'est pas pourtant, hélas! nous de le dire, le sentiment général parmi les chefs et les fils de l'Eglise...

Après avoir cité plusieurs autorités pour établir le bien fondé de cette dernière proposition, Mgr Paquet termine cette partie de son étude, qui a trait au droit électoral de la femme par cette judicieuse réflexion que feraient bien de méditer ceux qui pensent qu'il convient à la femme d'être au moins électrice sinon éligible: "Ajoutons que le droit de suffrage accordé à une classe de personnes doit être regardé pour elles comme un premier pas dans la voie qui mène au parlement. Après s'être employé quelque temps à pousser le char politique, on éprouve l'ambition d'y monter. Beaucoup de féministes redoutent l'éligibilité des femmes; ils seraient conséquents avec eux-mêmes s'ils dissuadèrent ces dames de convoiter l'accès aux urnes et s'ils perdraient aux législateurs de leur en fermer le chemin."

De cet exposé de la question entendue dans le vrai sens de la tradition catholique, par l'éminent penseur qu'est Mgr Paquet, il nous plaît de rapprocher deux textes que d'ailleurs il cite lui-même: celui qu'il cueille dans les

Etudes des Pères Jésuites et celui que lui fournit notre Revue canadienne elle-même (mai 1918). Voici celui des

Etudes: "On se figure malaisément une femme, jeune fille ou mère de famille, veuve ou suivie de son mari, menant pour son compte une campagne électorale, répondant à des affiches par d'autres affiches aux journaux par des journaux, rendant injure pour injure, menace pour menace, discutant des programmes dans les réunions, et enfin montant à la tribune du sénat ou du corps législatif pour y prononcer des discours, parler pour ou contre la guerre, traiter à fond la question des douanes et des égoûts, renverser les ministères et décider les questions les plus complexes et les plus graves de finances, d'agriculture, de commerce et d'industrie. Quand on annonce une femme qui s'occupe de politique avec passion, on s'attend toujours à la voir avec de la barbe! Les femmes ont une influence

considérable, parfois décisive, sur toutes ces affaires, mais à condition de ne pas agir directement par elles-mêmes et en ne se montrant pas trop."

Et voici celui de la Revue canadienne (l'honorable Thomas Chapais): "Le premier droit de la femme, c'est le droit au respect, à la considération. N'arrachez pas la femme au foyer, ne la poussez pas au forum, ne l'exposez pas aux vulgaires obsessions d'un cabinet électoral, ne lui faites pas traverser la foule railleuse ou turbulente pour aller déposer dans l'urne un bulletin..."

Ne la forcez pas à lire vos journaux ou vos discours, à courir vos assemblées. En un mot, ne la faites pas politiquer. Là n'est pas son rôle, sa grandeur et son aurole. Vous la découragez en faussant sa mission. Nos aïeux, qui mouraient pour leur dame en portant ses couleurs, auraient-ils jamais songé à lui ouvrir la place publique... Qu'on dise ce que l'on voudra, l'homme et la femme n'ont point les mêmes aptitudes, les mêmes prédispositions, ne sont pas appelés à tenir ici-bas le même rôle ni à remplir les mêmes fonctions. Dieu leur a assigné des tâches différentes. En ce cas, comme dans beaucoup d'autres, la législation moderne est en train de démolir l'ordre providentiel... Le suffrage féminin, est, suivant nous, une innovation antisociale, qui porte un nouveau coup à cette institution qui est la base et la sauvegarde de la société: la famille."

Qu'allons-nous conclure de tout cela? Que la femme ne doit pas aller aux urnes? Qu'elle ne doit pas voter? Non! Pas du tout... Puisqu'elles en ont le droit légal maintenant et puisque, peut-être, les moins bien disposées se prévaudront sûrement de ce droit, nous croyons que toutes doivent remplir ce nouveau droit civique, les nôtres comme les autres, ne serait-ce que pour neutraliser les mauvais votes. Mais il nous semble, bien que ce soit "moins une question de doctrine religieuse que de sens catholique et social", comme dit Mgr Paquet, qu'il n'est pas absolument juste, ni surtout prudent, de poser en principes que l'intervention des femmes dans les élections politiques est un bien pour la société, et qu'il convient plutôt de conseiller aux électrices d'user de leur droit légal ou de remplir leur devoir civique avec la réserve qui sied à la femme chrétienne et en se donnant le moins possible à la passion politique.

L'Abbé Elie-J. Auclair, de la Société Royale du Canada directeur de la "Revue Canadienne".

LA VÉRITÉ

Mon enfant, disait un jour une mère à sa jeune fille, rien n'est plus grand que la vérité, rien n'est plus digne de notre respect et de notre obéissance. Il suffit de prononcer son nom pour que chacun proclame son excellence et sa force. L'amour de la vérité, la franchise, sont ce qu'il peut y avoir de plus beau dans l'âme d'une jeune fille. Si elle possède ces qualités elle se fera pardonner bien des défauts. Il n'y a pas de faute commise qui ne perde une grande partie de sa gravité, dès qu'elle est avouée avec candeur. Quand, on dit d'une jeune fille qu'elle est vraie, ces paroles sont bien simples, et cependant elles expriment le meilleur des éloges. Si vous méritez qu'on vous l'adresse, ma chère fille, vous me donnez l'espoir de développer facilement en vous toutes les autres qualités qui sont l'honneur d'une femme chrétienne et qui assureront votre bonheur.

BONBONS AU MIEL SANS BEURRE

Mettre dans poëlon de cuivre 1-2 livre de sucre, un demi-verre d'eau, une demi-cuillerée de vinaigre, le tout sur un feu vif; d'autre part, mettre concentrer sur un feu vif 1-2 livre de miel clarifié jusqu'à ce que le liquide devienne clair. Lorsque le sucre est cuit au gros cassé, verser le miel chaud, mélanger intimement et pousser la concentration jusqu'au moment où la préparation va se caraméliser. Verser de suite sur un marbre huilé, étirer en bâtons et couper en morceaux, à l'aide de ciseaux également huilés. On peut aussi passer au laminier ou découper dans un moule à caramel, quand on possède ces instruments.

DOCTEUR Louis-Georges GODIN

DES HOPITAUX DE PARIS

SPECIALISTE POUR LES MALADIES DES YEUX, DES OREILLES,
DU NEZ ET DE LA GORGE.

8A RUE HART

EN FACE DU "BIEN PUBLIC"

HEURES DE BUREAU: 1½ heure à 5 et 7 à 8 p. m.
Et sur rendez-vous.

TELEPHONE BELL 919
Résidence 951w

ASSEMBLEE REGIONALE

DE

L'Hon. Jacques Bureau

Dimanche, 20 Novembre 1921 à 2 heures de l'après-midi.
Au Manège Militaire à Trois-Rivières.

M. Bureau sera accompagné de Sir LOMER GOUIN, ancien premier ministre et candidat libéral dans Laurier-Outremont; de M. ERNEST LAPOINTE, ancien député et candidat libéral dans Québec-Est; de M. ARTHUR CARDIN, ancien député et candidat libéral dans Richelieu, et d'autres orateurs appréciés des foules.

La galerie sera spécialement réservée pour les Dames qui sont invitées à entrer par la porte de la rue Ste-Geneviève.

Le train local laissera la gare du Palais, Québec, à 9 hres A. M. et retournera de Trois-Rivières à 6.15 P. M.

Le train Frontenac laissera la gare Windsor, Montréal, à 9 hres A. M. arrivant aux Trois-Rivières à 11.50 A.M. et retournera à 6.25 P.M.

Le train local laissera Grand'Mère à 10 A. M. arrivant aux Trois-Rivières à 11.15 A. M. et retournera à 7.55 P. M.

Electriciens et Electeurs de la division Trois-Rivières et St-Maurice, vous êtes tous invités à vous rendre à cette assemblée qui fera époque dans la présente campagne.

Le Comité de M. Bureau.

Pourquoi ne pas acheter aux Trois-Rivières?

BEAUCOUP DE GENS croient dur comme fer que l'on ne peut acheter de belles fourrures que dans les grands centres comme Montréal et Québec. Sans doute on peut acheter des fourrures n'importe où, mais des vraies! Il faut y voir deux fois.

Mais que ce soit là les endroits choisis pour payer double, nous vous le prouverons quand vous voudrez.

Suivez bien les annonces que nous commençons cette semaine dans notre estimé journal "Le Bien Public" et vous vous convaincrez que nous avons raison sur plus d'un point.

LA MAISON OVIDE ROCHELEAU, 30, rue Hart, est connu avantageusement non seulement dans le district mais de bien loin et vous seriez étonnés si nous vous montrions nos dernières listes de commandes. Aujourd'hui les fourrures "ROCHELEAU" sont aussi portées que les Renfrew, les Desjardins, etc., etc., et la raison la voici :

Ces fourrures sont achetées des trappeurs par le propriétaire lui-même, fabriquées par le propriétaire lui-même et vendues par le propriétaire lui-même M. Ovide Rocheleau. Y a-t-il meilleure garantie à Montréal ou à Québec. D'ailleurs venez faire la comparaison vous-mêmes et juger de la valeur et du prix de nos fourrures. Examinez bien ces modèles.



Manteau en Mouton de Perse

Manteau d'un modèle exquis, absolument semblable à celui de la vignette, fait de peaux de premier choix, pleines peaux, d'un frisé uniforme et reluisant avec grand collet et manches en Alaska.

\$390.00

Autres modèles finis plus simplement.

Depuis

\$150.00 à \$300.00

N. B. - Pour quelques piastres en acompte nous vous garderons la préférence.

En plus nous avons un grand choix de manteaux de toutes sortes.

SPECIALITÉ : Peaux pour garnitures de manteaux.

OVIDE ROCHELEAU

Marchand de Fourrures en Gros.

30, RUE HART, - - - Les Trois-Rivières.

HUDSON NEAR SEAL

Notre assortiment est le plus considérable aux Trois-Rivières.

Nos manteaux sont d'un style nouveau et d'une élégance qui se distingue.

Leur confection est aussi surveillée que celle des manteaux plus dispendieux et nous garantissons notre travail. Si vous avez l'intention d'acheter du Seal cet hiver, nous vous conseillons de vous hâter.

Les modèles que nous avons à

\$125. \$150. \$180. - et \$200.

Tirent l'oeil de plus d'une élégante.

